

Valorisation de la participation par les enquêtes publiques en aménagement du territoire avec imPRication

Pour une participation co-bénéfique entre nous et nos
« Biens-communs » avec imPRication et imbRication



PRik 1.1 publique

CAS ECO2LIBRI : Transition écologique et changement de paradigme économique
2021-2022

Jérôme Bouglé



Licence Creative Commons

Contributeurs et contributrices de l'imPRication, PRik par PRik, ch'tite comme grande

PRik 1.1 : Raphaël Dal Pont, Clotilde Jenny, René Longet, Grégory Petitqueux, Julien Woessner

PRik 1.0 : Benoît Bovay, Valérie Bauwens, Yanick Boillod, Ethel Bonvin, Julien Boucher, Marie-Claire Bouglé, David Borel, Laurent Bridel, Raphaël Cohen, Pascal Cretton, Raphaël Dal Pont, Marc Delbreil, Mirko Della Zoppa, Arthur Descoeudres, Florent Duchêne, Suren Erkmann, Blaise Fattebert, Olivier Ferrari, Anoucha Galeazzi, Marc Haltmeyer, Jérémy Henry, Eric Jaffrain, France Jaton, Florent Joerin, Alice Kummer, Anne-Laure Lepage, René Longet, Yvan Luccarini, Stéphane Mabica, Laurent Maeder, Xavier Marlaire, Anne Mathey, Sylvain Maradan, Olivier Marro, Olivier Meile, Silli Mona, Emmanuel Mouflard, Rachelle Mullon, Marc Münster, Jonathan Normand, Laure Pellerin, Grégory Petitqueux, Adrien René, Julie Riedo, Anne Rizzoli, Filippo Sala, Hervé Saviez, Benoît Schnell, Martin Schuler, Anne-Laure Schwerzmann, Thierry Tanquerel, Carmen Tanner, Gil Vassaux, Pierre Von Kaenel, Sandra Von Kaenel, Richard Wegmüller, Vincent Wenger, Julien Woessner

Proche, comme... lointaine, [Réelle] comme «Virtuelle», en somme,
Merci !

(... de me signaler les oublis)

Table des matières

0 Pré-en-bulle ou préambule ?	
1 De la «participe à ...» nos «Biens-communs» par l'enquête publique avec imPRication	1
1.1 Qu'est-ce que la participation ?.....	1
1.2 Qu'est-ce qu'un « bien commun » ?.....	2
1.3 Qu'est-ce qu'une enquête publique ?.....	3
1.4 Enquête publique ; culture de l'imPlication imbRiquée	6
1.5 Qu'est-ce l'imPRication ?.....	6
2 Contexte de l'idée de départ : Constats, intuition et perspectives	6
2.1 Mon expérience en enquête publique.....	6
2.2 Études sur la participation des enquêtes publiques en aménagement du territoire.....	7
3 Objectifs et originalité du projet	8
3.1 Objectif principal.....	8
3.2 Les pour-quoi des comment de l'imPRication co-bénéfique.....	9
4 Modélisation économique	9
4.1 Proposition de valeur / Délivrable (produit / service).....	9
4.2 Activités principales.....	10
4.3 Bénéficiaires.....	11
4.4 Ressources matérielles et non matérielles.....	12
4.5 Structure des coûts.....	12
4.6 Impacts environnementaux et sociétaux.....	13
4.7 Partenaires clés du projet.....	13
4.8 Modes et canaux de communication.....	14
4.9 Planification du projet (État des lieux et perspectives).....	14
5 En conclusion : La délicate position de l'opposition	14
6 [ANNEXES] Abréviations et définitions*	16
7 [ANNEXES] Références	17
8 [ANNEXES] Autres références	18
9 [ANNEXES] Documents de références	19

0 Pré-en-bulle ou préambule ?

Tout au long de ces 2 années, c'est dans le cadre de l'évolution de mon entreprise individuelle ECHOsystème mise en «suspension» [A] qu'il m'a été possible d'élaborer ce projet, financé essentiellement à mes frais, en y consacrant une grande partie de mon temps «libre», en dehors de l'**économie de l'attention***.

Au début du CAS, mon idée de départ d'imPRication n'était pas directement en lien avec l'aménagement du territoire (nommé ci-après AT) ; même si ce titre, avait été imaginé en 2020 lors du Civic-challenge [B.; 2] avec mes collègues d'autres services de la ville d'Yverdon-les-Bains pour lequel nous avons été sélectionnés parmi les finalistes. La participation du citoyen, comme la plateforme WEB y étaient aussi exprimés sous la forme d'une enquête ! Malgré tout, il m'aura fallu de multiples essais, avec mes coéquipiers du CAS, pour reconnaître dans quelle mesure il était pertinent d'exprimer cette idée concrètement dans le cadre de la police des constructions (PDC). Probablement qu'intuitivement je me disais «ça ne sera pas de la tarte», et en effet, ça l'est... passionnant !



La PDC en AT est le service dans lequel j'exerce mon métier de technicien en urbanisme à la ville d'Yverdon-les-Bains depuis 2014 à temps partiel (aujourd'hui 60%). Cette fonction est à la croisée des acteurs (propriétaires, architectes, municipalité, habitants, etc.) pour l'autorisation de construire ou pas, en AT. La complexité qui en découle est riche en enseignement ; chaque objet à étudier, est un cas particulier.

Étape obligatoire et légale de la participation de la population pour l'octroi du permis de construire en AT, l'enquête publique (ci-après EP) menée par la PDC a probablement contribué à mon intérêt à la « participation » pour l'élaboration d'un projet en lien avec nos « Biens-communs ». Nos comportements découlent de cet aménagement du paysage, qu'ils soient liés à l'habitat, à notre mobilité ou à nos relations sociales intérieures comme extérieures à la Suisse [C].

L'EP en Suisse est un des outils de régulation de l'AT démocratique, où les individus légitimes à y participer (personne majeure habitante dans le canton, impactée par «l'objet») peuvent prendre connaissance et s'exprimer sur les transformations mineures comme majeures de leur «environnement». A l'issue de cette enquête, étant donné qu'il est possible d'influencer dans une certaine mesure ou pas la décision qui sera prise, l'EP est-elle un instrument ou un rituel de déresponsabilisation collectif contribuant au développement « démesuré » de notre société à dépasser les « limites planétaires » [3] ? En suis-je complice lorsque je collabore à l'autorisation de l'abattage d'arbres pour la construction ou l'usage d'une cimenterie ? Connaissant le «crime» annoncé, pourrions-nous l'éviter ? Étant conscient de notre avenir très inquiétant, en travaillant à la PDC, j'ai donc le sentiment d'être témoin et complice d'un crime prémédité et accepté collectivement. Dans ce cas, l'EP pourrait-elle être l'instrument idéal démocratique à ne pas/plus franchir les limites planétaires ? Avec ces indices et recoupements, le déroulement d'une EP serait-elle l'envers d'une enquête policière d'un crime à venir ???

Il a bien fallu me rendre à l'évidence, après mûre réflexion avec mes collègues du CAS, comme de l'urbanisme (y c. PDC), et l'analyse des signaux faibles des interviews [4] durant le CAS, l'imPRication en AT collait au contexte de l'idée de départ défini dans le plan du projet [5]. Le jeu de réflexion dans lequel des erreurs ont été commises consciemment afin d'éveiller les consciences, n'est pas abordé dans cette PRik, il le sera dans le prochain chat-pitre de l'imPRication. D'ici là, avec mes collègues de la PDC, quand un dossier d'enquête nous est «soumis» nous allons continuer à jouer en quelque sorte au «jeu des 7 erreurs» élaboré par les architectes / ingénieurs, parfois probablement volontairement introduites pour échapper aux règles du jeu.

Indulgences, persévérance et nuances : Mes connaissances sur les thèmes de «la participation», de l'AT, des «Biens-communs» et de la prise de décision sont lacunaires. Je n'ai pu appréhender qu'une infime fraction de la littérature sur ces vastes «sujets» d'étude et de recherche en sociologie, en psychologie, en pédagogie comme en urbanisme en [ANNEXE]. Merci pour votre compréhension et votre contribution à les compléter. D'autres part comme tout langage propre à un domaine d'activité, celui de l'AT n'y échappe pas. Merci pour votre curiosité à les déchiffrer.

Pour ne pas discriminer et remettre en question chaque mot formulé dans ce document, toutes les formulations induisant un genre in-certain sont à considérer à tou.te.s.x les genres avec nuances.

Enfin, les nouveaux systèmes de traitement de données considérés comme de l'intelligence artificiel (dont **Chat GPT***) n'ont pas encore été utilisés à la production de ce rapport et à la conception de l'imPRication. C'est pourquoi, il est fort probable que des fautes d'orthographe, de syntaxes... subsistent ou ne subsisteront plus dans les prochaines PRik_X du puzzle perfectible !

Mots-clefs : Enquête, Démocratie, Crédibilité, Opposition, Itération, **Point de vie***, Rencontre, Partage, Complémentarité, Frontières, Métamorphose

1 De la «participe à ...» nos «Biens-communs» par l'enquête publique avec imPRication

1.1 Qu'est-ce que la participation ?

Parmi les définitions possibles à «La participation», voici celle du Larousse :

« Action de participer à quelque chose, part prise à quelque chose »

Elle peut avoir un sens différent par exemple en politique [D] ou en philosophie [E]. Son étymologie et sa signification latine «participatus» nous a été transmise depuis le 4ème siècle après J.-C. et nous est parvenue pour vraisemblablement participer à notre entente et mésentente.

La participation a pour conséquence la transformation du milieu « interne » (composition, caractéristiques, métabolisme, psychologique) comme « externe » (notre environnement inerte et vivant) de l'objet considéré. Du «point de vie*» de l'humain, elle peut se manifester et être influencée :

- par d'innombrables facteurs : aléas (climatique), contextes (économique, culturel, social), échelles (locale, internationale), relatifs (effet de boule de neige), émotifs (humeur du jour), etc.
- sous n'importe quelle forme «libre» (expression orale et écrite, mouvement, silence, méditation, stock de matière, guerre, etc) ou artistique (musique, architecture, philosophie, etc)
- à court terme (production et récolte des fruits d'un arbre, consommation du gaz) comme à très long terme par le passé (formation du pétrole, gestion des déchets nucléaires, génétique, traumatisme) .

L'ensemble des activités d'une part « naturelles » et de l'autre « humaines », co-influentes et transformatrices de notre milieu, selon certains «paramètres» pourrait se représenter selon les 3 «bulles» suivantes :



Imbattable_Pascal Jousselin



Figure 1a
Etat d'équilibre (dans les limites planétaires)



Figure 1b
Etat d'équilibre (dans les limites planétaires)



Figure 1c_État de déséquilibre (hors des limites planétaires)

Figures 1a, b et c : Co-influence des activités naturelles et humaines

En état d'équilibre, les activités « naturelles » propices à la « Vie » s'inscrivent naturellement dans les «limites planétaires» [3] (Espace sûr) du contour de la bulle en trait-tillé jaune (figure 1a et 1b). En état de déséquilibre les activités «humaines» inscrites dans le rectangle orange superposées aux activités naturelles ont tendance à dépasser car «sur-naturelles» (figure 1c). Ce déséquilibre se manifeste par le dépassement des «limites planétaires». C'est en quelque sorte le « **Lit de Procuste** »* qu'impose notre actuel modèle économique linéaire capitaliste [F] «sans limite» à l'équilibre naturel «circulaire» que notre milieu (ré)génère depuis l'existence de la vie sur terre. Cet état d'équilibre est régi par les quatre ensembles de «lois en physique» [G] suivantes qui expliquent les phénomènes «rationnels» du monde dans lequel nous vivons :

- la classique (milieux solides, liquides et gazeux),
- quantique (monde microscopique des particules et des champs),
- la relativité générale (monde macroscopique des planètes, des trous noir et de la gravité),
- la relativité restreinte d'Einstein (relativité du temps et de l'espace)

En dehors des ces lois intervient les règles et lois de la vie «sociale» [H] (relation entre les être-vivants) pouvant être observées par la science de l'«écologie» [I]. Nos agissements issus de nos décisions prises individuellement ou collectivement «manipulent» l'ensemble de ces «lois» pour arriver à nos fins, à toutes les échelles (locales et mondiales). Décisions qui au final, se répercutent sur et pour nos «Biens-communs».

1.2 Qu'est-ce qu'un « bien commun » ?

Un habitant fait opposition à la construction d'un immeuble situé en face de sa maison pour conserver sa vue sur le lac de Neuchâtel. La maison dans laquelle il vie aurait t-elle également «volée» la vue de son voisin «prédécesseur» ? La limite des uns s'arrête où commence celle des autres! Cette situation mise en perspective avec cette maxime exprime bien la difficulté à préserver la relativité de nos «Biens-communs» ou dans ce cas plutôt notre «bien individuel».

Serait-ce un «intérêt commun» distribué, partagé, rivalisé, source de conflits ou d'entente ? A quelle échelle ? Locale ? Planétaire ? Sous quelle forme ? Concrète (un territoire, l'eau, l'air, les océans) ? Immatérielle (un mot, une langue, une loi, un savoir) ?

Cette notion est relativement vaste et complexe, c'est pourquoi un dictionnaire y est consacré, le «Dictionnaire des Biens-communs» corédigé par Marie Cornue, Fabienne Orsi et Judith Rochfeld et élaboré de manière

pluridisciplinaire (juristes, économistes et historiens), en 2017 et 2021 [J] ; 6]. Il est constitué de plus de 1300 pages regroupant plus de 400 définitions.

Ce dictionnaire aborde de manière relativement large la réflexion sur «les communs» pour restituer toutes les notions de «commun» ainsi que ses notions voisines, tel que les «**Biens-communs**» (BC); terme utilisé de manière générique dans ce rapport. **Les notions de «limites planétaires» et «d'enquêtes publiques» en aménagement du territoire abordées dans ce projet n'y figurent pas (encore). Ces deux notions associées qui sont au cœur de l'imPRication développé ci-après, peuvent être définies comme moyens de révéler, superviser et d'assumer démocratiquement notre pleine «responsabilité», pour éviter «La tragédie des communs (mal gérés)» [K].**

1.3 Qu'est-ce qu'une enquête publique ?

En Suisse, comme pour les votations, l'**enquête publique (EP)** est un moyen de régulation démocratique, où tous et chacun, selon le cas, peuvent s'exprimer pour prendre connaissance et influencer l'**aménagement du territoire (AT)**. A son issue, la décision qui est prise par l'autorité compétente peut bouleverser la vie des personnes concernées, de manière positive (une école) comme négative (construction d'un immeuble à la place d'un parc arborisé). C'est une procédure réglementée d'information, de consultation et de réaction du citoyen régulée par une autorité légitime, avec des champs d'application et des moyens très variables selon chaque pays ou région du monde.

Cette EP intervient systématiquement lors de la réalisation de «projets» (plan sectoriel, directeur, affectation... , projets de construction / démolition ou de la modification de règlements de lois) toutes les personnes concernées (citoyen ou entité juridiquement reconnue tel qu'association, entreprise, institutions) sont en mesure de pouvoir y participer. Cela signifie que pour la modification d'un «projet», les personnes concernées seront préalablement informées et invitées à y réagir. A ce moment-là, le projet sera «mis à l'épreuve», soit, sollicité par des personnes qui vont pouvoir le critiquer durant un certain laps de temps, sous la forme d'**opposition*** [7] qu'ils devront formuler par écrit adressée à la Municipalité. Suivant le cas, les services cantonaux ou de la confédération auront également leur mot à dire avec ou sans opposition à la réalisation du projet.

A l'échelle de l'ensemble de la Suisse, le Projet territoire suisse [L] publié en 2012 n'est pas contraignant et non soumis à l'EP, mais offre la possibilité d'élaborer des stratégies communes à tous les échelons de la Suisse pour accompagner la modification des lois en vue d'un «**développement territorial durable**»*. Les lois qui régissent l'AT sont soumises au référendum (fédéral, cantonal ou communal).

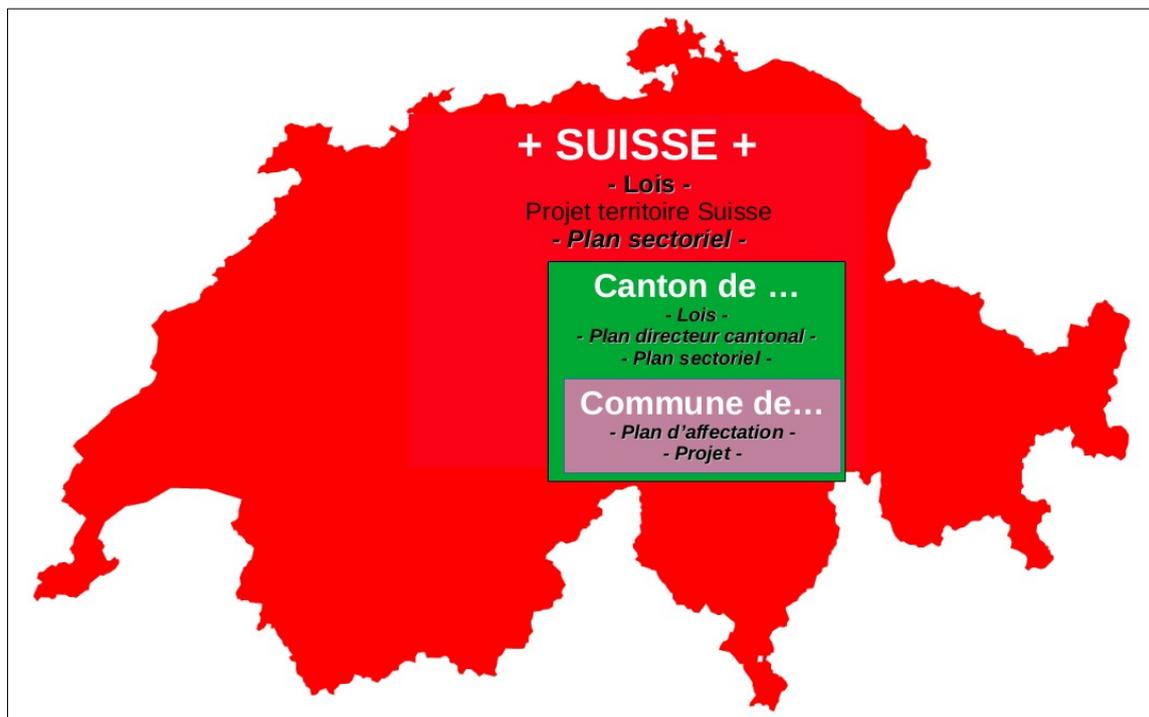


Figure 2 : Étapes administrative pour la régulation de l'aménagement du territoire Suisse

A l'échelle du canton de Vaud, c'est par exemple l'article 38 de la Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions du canton de Vaud (LATC [M]) de 1985 qui explique le cadre légal de l'EP pour la conception des plans d'affectations communaux :

Art. 38 Enquête publique

¹ Après réception de l'avis du service et éventuelle adaptation, le plan est soumis à l'enquête publique pendant 30 jours. Le dossier est tenu à disposition du public et, dans la mesure du possible, publié en ligne. Avis de ce dépôt est donné par affichage au pilier public et par insertion dans la Feuille des avis officiels du Canton de Vaud.

² Les propriétaires touchés sont avisés par lettre recommandée, sauf s'il s'agit d'un plan s'appliquant à tout le territoire de la commune ou à des fractions importantes de celui-ci.

³ Les oppositions et les observations auxquelles donne lieu le projet sont déposées par écrit au lieu de l'enquête ou postées à l'adresse du greffe municipal durant le délai d'enquête.

A l'échelle de l'Europe, il existe la Convention d'Aarhus [N] sur l'accès à l'information, que la Suisse a ratifié en mars 2014 ; l'EP y figure à l'article 6, alinéa 7 pour la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement.

7. La procédure de participation du public prévoit la possibilité pour le public de soumettre par écrit ou, selon qu'il convient, lors d'une audition ou d'une enquête publique faisant intervenir l'auteur de la demande toutes observations, informations, analyses ou opinions qu'il estime pertinentes au regard de l'activité proposée.

En AT, pour que l'opposition soit retenue, l'opposant doit formuler ses griefs en les motivants sur la base d'une loi qui serait enfreinte en police des constructions (PDC) par une **dérogation*** d'intérêt public. Cette dernière sera normalement inscrite à l'enquête publique. A ce moment là, le porteur du projet devrait revoir sa copie alors que la marge de manœuvre diminue à mesure que les études progressent dans les étapes de planification de l'AT selon la «**pesée des intérêts**»* (art. 3 OAT [O, 8])

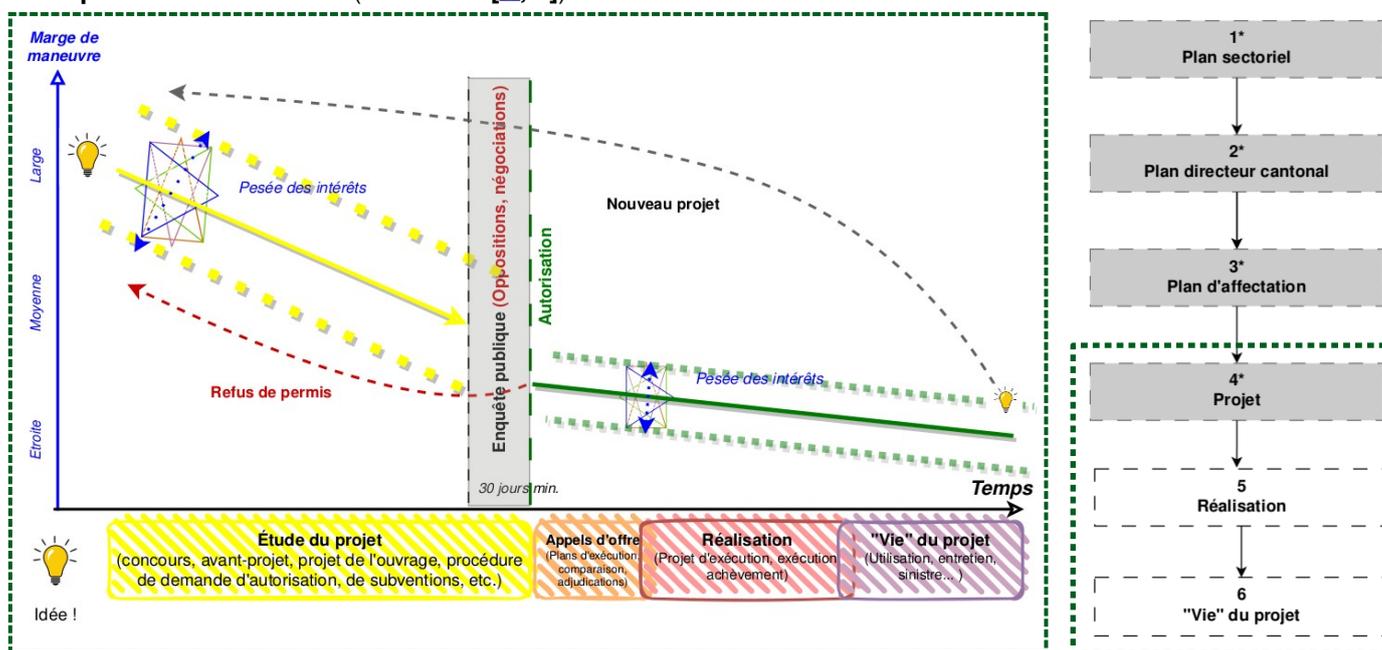


Figure 3 : Marge de manœuvre relative à la pesée des intérêts durant les étapes 4, 5 et 6
* **Étapes avec enquête publique**

L'étendue des marges de manœuvre pour ajuster le projet s'amenuise au fur et à mesure des étapes et de la concrétisation de l'AT, en fonction de la pesée des intérêts en présence opposés et complémentaires ; savant jeu d'équilibre, de plis et de replis, entre la verticalité des vecteurs de LOIS du pouvoir / des nombres et l'horizontalité des vecteurs d'IMPACTS physiques / culturels.

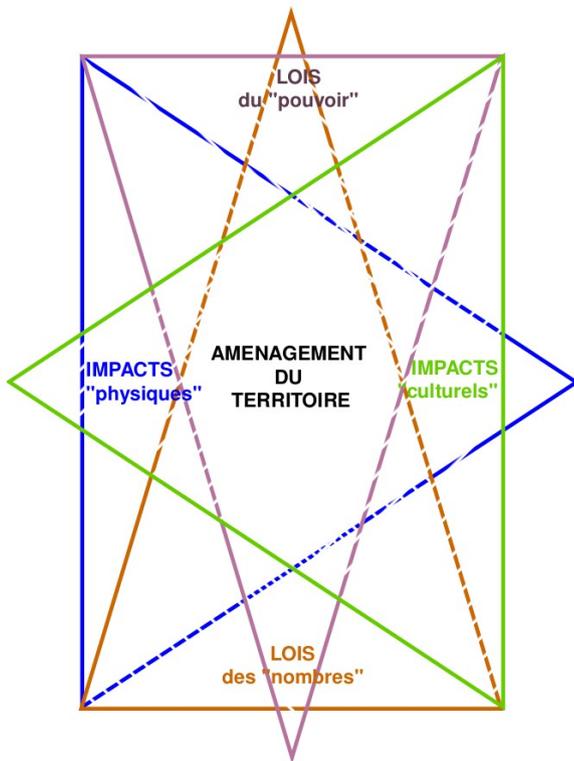


Figure 4 : Cadran des vecteurs influençant la pesée des intérêts en AT

LOIS..

... **du «pouvoir»** : pouvoir en mains des élus et des autorités, représentants des citoyens sur un territoire chargé de rédiger les lois (législatif) et de les appliquer (exécutif) au plus grand «nombre» qui IMPACTeront le territoire. «Nul n'est censé ignorer la loi !»

... **des «nombre»** : Les nombreux citoyens, fractionnements (parcelle, commune, canton...) et objets (bâtiments/infrastructures) du territoire avec «IMPACTS» sur le territoire qui influencent le «pouvoir».

IMPACTS...

... **«physiques»** : milieu organique et «matériel» conditionné par les phénomènes physiques et transformé par les impacts «culturels» et les LOIS.

... **«culturels»** : relations sociales / économiques, ayant une influence sur le degré d'imagination, d'ouverture d'esprit des citoyens conditionnés par les impacts «physiques» et les LOIS.

A la PDC d'Yverdon-les-Bains, nous constatons la complexité du jeu de la pesée des intérêts à l'octroi du permis d'habiter lorsque la réalisation des travaux est non conforme à la réglementation. Malheureusement, au bout d'un long processus chronophage mobilisant entre autre le service de la PDC, les amendes sont souvent dérisoires ! D'autre part, à cette étape, la marge de manœuvre pour respecter le permis de construire est trop souvent réduite pour exiger de mettre en conformité, selon le permis de construire. Ainsi, la pesée des intérêts peut empêcher la mise en conformité d'un projet pour des raisons financières ou sociales. Alors qu'aujourd'hui, un bâtiment peut-être construit plus vite qu'autorisé depuis les débuts de son étude.

Selon la figure 3, l'EP arrive tardivement dans la réalisation d'un projet, puisque la marge de manœuvre pour influencer son évolution s'est relativement réduite, surtout une fois l'autorisation accordée. Elle est malgré tout une «manière adéquate» d'impliquer la population pour de multiples raisons, à juste titre ; elle est contextualisée et peut avoir, pour des projets d'envergure, une influence prépondérante sur le développement économique, environnemental et social à très long terme et au-delà de la région où le projet sera autorisé, telle que la réalisation d'une grande entreprise de plusieurs centaines d'employés.

Lors d'une EP le pouvoir d'influence d'un seul citoyen sur la décision du permis de construire peut-être important, puisque son opposition est en mesure de bloquer la réalisation d'un projet, du moins jusqu'au jugement rendu par le Tribunal compétent. En cas de «gain de cause» de l'opposant, cela peut aboutir au refus du permis de construire ou à l'abandon de la modification d'un règlement de loi cantonal; malgré les nombreuses et coûteuses études qui auront été menées jusqu'à ce point.

L'EP en AT n'a pas voie à tous les chapitres. Certaines infrastructures y échappent alors que leur impact sera d'autant plus prépondérant à plus long terme sur nos BC. Par exemple celles d'importance nationale telles que les autoroutes. Ces infrastructures essentiellement réalisées dans les années 60 ont eu un impact majeur pour la localisation d'emplois et la situation géographique de l'habitation des employés. Par effet domino, comme il était possible de parcourir plus facilement de grandes distances, il était possible d'acheter un bien immobilier éloigné à moindre coût, jusqu'à provoquer, un renchérissement du terrain pour les habitants originaires de ce lieu. A plus large échelle, en conséquence, le peuple Suisse a décidé d'accepter en 2012 la loi sur les résidences secondaire (Lex Weber) pour limiter leurs constructions. Aujourd'hui, le sujet de la densification pour éviter le mitage du territoire est très largement débattu (dans les médias ou aux enquêtes publiques) étant donné que la promiscuité des habitations

provoque les «inconvénients» qui ont poussés les gens à vivre en maison individuelle principale ; c'est le serpent qui se mord la queue. Comme la Lex Weber, en dehors des EP, seules les initiatives populaires peuvent aboutir à une votation à l'échelle nationale ou cantonale afin d'influencer certaines décisions en AT.

1.4 Enquête publique ; culture de l'imPlication imbRiquée pour métamorphoser notre «bien commun», le territoire

« Le territoire – notre espace de vie sociale, économique et culturel – se transforme sous l'effet des activités exercées par les pouvoirs publics, les entreprises et les particuliers. L'AT est la mission impartie aux autorités de tous les niveaux de soutenir, encadrer et gérer ces transformations. »

Aménager le territoire, la gestion d'un bien commun, 2017 [Michel Matthey, Martin Shuler]

Dans les années 1930-40 suite à la démographie galopante, accompagnée d'un boom économique sans précédent, ont eu lieu les premières revendications pour la réalisation d'un AT de qualité, encadré et géré sur l'ensemble du territoire Suisse. Il a fallu de nombreux essais pour y parvenir, et ce n'est que le 22 juin 1979 qu'est adopté la 1ère version de la loi sur l'aménagement du territoire (LAT [P]). Loi dans laquelle est inscrite encore aujourd'hui à l'article 4 l'obligation des autorités chargées de l'AT « à ce que la population puisse participer de manière adéquate à l'établissement des plans ». Cette obligation doit ainsi être reportée dans les lois cantonales qui en découlent.

Ainsi, la population a l'occasion de participer à l'AT de multiples manières, à différentes étapes, comme à différentes échelles (fédérales, cantonales, communale) ; pour la réalisation d'un nouveau plan d'affectation, ou d'un projet concret (construction d'un immeuble). Elles peuvent se manifester sous la forme de «démarches participatives» et d'enquêtes publiques.

Cette «dernière» manière d'inclure la population à l'AT qu'est l'EP a été réglementée et cultivée avant même l'adoption de la LAT ; en 1901 est déjà inscrite dans le 2ème règlement communal de la police des constructions (PDC) de la ville de Lausanne le principe de la mise à l'EP. Discipline ayant été mise en place pour des raisons d'hygiène et de salubrité à la fin du 19ème siècle et découlant des prérogatives de l'affectation du sol provoqué au milieu du 19ème siècle par les débuts de l'industrialisation ; cet «effet boomerang» générateur de conflits d'intérêts sur nos BC.

1.5 Qu'est-ce l'imPRication ?

Serait-ce un mot valise composé d'imPlication et d'imBRication ; jeu de mots, néologisme et antonyme à l'**imprécation** ? Est-ce une méthode, une méthodologie, un concept, un outil, une procédure, une démarche, une approche, une expérience, un mouvement, une discipline ... pour l'aide à la décision collective co-bénéfique ?

Pour le moment la question reste ouverte. L'intention qui est développée dans les chapitres suivants en écho avec le constat des précédents, devrait je l'espère, nous aider à y voir plus claire; c'est pourquoi, je l'estime actuellement comme un **révélateur de nos interdépendances et intersubjectivité mettant en valeur les «jeux de pistes» itératifs et démocratiques pour la formation co-bénéfique de nos «Biens-communs».**

Du point de vue de son **intrication*** et enracinement à notre langage, le potentiel de son usage et de son adaptation grammaticale est propice à s'imPRiquer PRik par PRik pour contribuer à bien reconstituer notre «**Tour de Babel***»!

2 Contexte de l'idée de départ : Constats, intuition et perspectives

2.1 Mon expérience en enquête publique

De prime à bord, l'aménagement du territoire (AT) étant inscrit dans la Constitution fédérale de la Confédération suisse depuis 1969 [Q], cette pratique d'enquête publique (EP) devrait être connue de la plupart des habitants en Suisse. Mais comme la plupart des habitants suisses (57.7%) [R] sont locataires, donc peu sensibles à l'AT sur du long terme, il est fort probable que cela ne le soit pas. D'ailleurs avant d'avoir postulé à la police des constructions (PDC) en 2014, étant moi-même locataire, je n'avais aucune connaissance de la contribution au processus décisionnel démocratique d'autorisation de construire par l'EP.

Selon mon point de vue en travaillant comme technicien à la PDC depuis près de 10 ans, de plus en plus d'individus ou de groupes d'individus se regroupent pour réagir aux impacts engendrés par l'AT au-delà des conflits de voisinage et de leur intérêt particulier ; pour nos biens-communs (BC) en s'opposant aux projets. Il peut s'agir d'oppositions contre la mise en place d'antenne 5G, la réalisation d'une nouvelle carrière, l'implantation d'un data center, la modification de plans d'affectations... souvent regroupés sous forme d'associations ou fondations [S] ces oppositions peuvent mobiliser dans ce cas plusieurs centaines de personnes.

Pour cela, ces opposants doivent consacrer du temps pour influencer un projet élaboré par les porteurs du projet, spécialisés dans leur domaine. Dans les deux camps (opposant et porteur du projet) une quantité d'énergie et de moyen financier considérables peuvent être mobilisés. D'autant plus que les opposants devront faire face à un projet qui est censé être conforme aux lois et aux normes, même si «Nul n'est censé ignorer la loi !». La complexité du système administratif [9], le bref délai pour déposer l'opposition et le langage d'initié (administratif, juridique et technique) sont également des facteurs déterminants pour se lancer dans la «bataille» ; c'est pourquoi, des avocats, spécialistes, dans le domaine seront mandatés afin de formuler au mieux leur requête dans le temps imparti qui est invariable quel que soit le type d'objet et avec des honoraires conséquents (tarif SIA soit nettement supérieur à 100.- CHF / h).

Au final, si les opposants ont gain de cause, leurs griefs pour le respect des BC seront reconnus et respectés / préservés, avec comme «défraiement» la prise en charge des éventuels coût de spécialistes mandatés (avocats, ingénieurs), un projet recalibré comme ils l'entendent, voir complètement abandonné et la satisfaction d'avoir eu raison. Dans l'autre cas, si l'opposition est levée (**recours*** rejeté), sauf pour les associations, les opposants devront s'acquitter des frais du Tribunal, additionnés aux frais juridiques du porteur du projet ; sans oublier les éventuels frais du mandataire (avocat, ingénieur, déplacements, etc.) et tout le temps qu'il aura consacré pour en arriver là non défrayés.

Dans les deux cas, il est fort peu probable que les relations entre les deux camps deviennent «amicales».

Le rôle d'opposant à un projet n'est également pas évident à porter. S'exposer «seul» contre un projet conçu pour le développement économique de tout une région, n'est de prime à bord pas «bien vu». Il est d'autant plus délicat de s'y opposer si le projet est censé être pour un autre «bien-commun» ; par exemple le développement «urgent» de la production des énergies considérées comme «renouvelables» [T]. Les but des oppositions infondées font perdre du temps parfois uniquement sur la base de «vice de forme» ou l'intérêt particulier d'un individu. La raison d'être de cette opposition et la pesée des intérêts pour les BC ne sont vraisemblablement pas encore en mesure à éviter ces dérives chronophages.

De plus, même si l'EP est propice de par ses qualités légales à inviter le public à réagir à l'évolution de l'AT, elle est malheureusement «à rebours» puisqu'elle ne se présente systématiquement et obligatoirement qu'après coup, soit à la fin de tout un processus durant lequel de nombreuses étapes chronophages et coûteuses auront dû être franchies : définition du projet, étude de faisabilité, sollicitation de nombreux acteurs, ponctuée d'étapes administrative (banque, notaire, autorisations communales, cantonales, etc.); jusqu'à sa «présentation» publique.

A mon avis, l'ensemble des inconvénients (non exhaustifs) qui viennent d'être énumérés provoquent un défaut d'image du pouvoir démocratique que porte en elle même l'enquête publique. C'est pourquoi j'espère pouvoir par l'imPRication décrit dans les chapitres suivants valoriser la participation des individus aujourd'hui considérés comme «opposants» à un projet en les accompagnant de manière à ce que leur approche ne soit pas «contre» mais «pour» une alternative, mutuelle à nos BC. Le contexte environnemental d'aujourd'hui est en quelque sorte similaire aux problématiques du début de l'industrialisation, mais à une nouvelle échelle et de manière plus difficile à percevoir, puisque les dégâts générés se produisent ailleurs, au-delà de notre perception. L'enquête publique à vu le jour à une époque charnière de l'évolution et du développement de notre société, c'est donc aujourd'hui le moment de l'adapter au contexte de notre époque. Après avoir contribué à assurer notre hygiène de vie et «démocratisé» les valeurs / notions qui y sont confondues telles que le «confort» (piscine, voiture individuelle...)[10] , est-il possible d'aider l'ensemble des acteurs à percevoir au mieux nos BC et leurs limites à ne pas dépasser dans notre «**zone critique**»* ?

2.2 Études sur la participation des enquêtes publiques en aménagement du territoire

Depuis le début de mes recherches sur la question en 2022, j'ai pu participer à de nombreux évènements, rencontré de nombreux spécialistes et parcouru une large diversité d'études académiques comme scientifiques dédiés aux domaines de la participation, de l'AT et de la prise de décision. Malgré cela, contrairement aux multitudes analyses

et recherches appliquées aux «démarches participatives» en urbanisme ou autour du thème de la participation, je suis surpris de ne pas avoir trouvé le résultat d'études sur l'influence de la participation des EP en AT. La «participation» du public lors des EP serait-ce un «angle-mort» des disciplines sociologiques, voir psychologiques ?

Par exemple, les statistiques annuelles [11] des dossiers d'enquête traités par la PDC de la ville d'Yverdon-les-Bains, ne soulignent pas les projets ayant un certain impact sur les BC. Le nombre des dossiers avec oppositions sont en augmentation depuis 2020. Il serait donc intéressant de mettre en perspective et en relation les résultats d'EP (nombre et type d'opposition, taux de participation, avis de la population, influence sur l'aménagement du territoire...). Cela pourrait révéler la crédibilité d'un tel processus participatif et démocratique encadré par la loi en AT pour le respect de nos BC.

3 Objectifs et originalité du projet

3.1 Objectif principal

Selon notre constat au chapitre 2, malgré son rôle prépondérant à accompagner le développement «bien veillant» de notre société, l'enquête publique (EP) en aménagement du territoire (AT) n'est pas adaptée aux enjeux actuels que sont les trois piliers du «Développement durable» (sociale, économique et environnemental) pour le respect de nos biens-communs (BC) avec une certaine éthique. L'objectif principal de ce projet est donc d'accompagner sa métamorphose. «4 pistes» s'offrent à nous, en désordre :

- **Mettre en lumière nos «Biens-communs» et les indicateurs pour les «respecter» mutuellement avec de nouveaux référentiels**
- **Constituer un catalogue d'outils et de méthodes ludiques et pédagogiques pour aider les acteurs à s'entendre**
- **Accompagner le changement des lois qui offriront le cadre légal propice à cette métamorphose**
- **Concevoir, développer et utiliser une plateforme Internet commune valorisant les enquêtes publiques et les «démarches participatives», pour appréhender au mieux, ensemble, notre «pouvoir» et nos impacts «physiques» et «culturels» à l'AT avec imPRication**

A ce moment-là de nouvelles pistes pourraient être envisagées pour améliorer et rendre plus attractif au plus grand nombre (y c. locataires) la rigoureuse discipline de l'EP auquel le cœur pourrait également y trouver sa place. Elle a fait ses preuves depuis près de 100 ans, sans réellement changer ; il serait grand temps qu'elle soit adaptée aux enjeux économiques, environnementaux et sociaux de notre époque ! Selon la figure 3, l'EP se situe en fin de course avec une marge de manœuvre réduite pour influencer le projet ; il est donc difficile d'y apporter de la «créativité» pour influencer la modification du projet. Malgré tout, je pense que le potentiel pour la rendre plus «attrayante» et co-constructive est possible. Dans un système «circulaire» quand on modifie la fin, on influence le début.

L'usage des nouveaux dispositifs numériques tels que les géoportails combinés à l'usage des «smartphones» ne remplaceront pas l'occupation des lieux publique et l'usage des BC pour percevoir leur bien fondé. Ces dispositifs utilisés par la majorité des nouvelles générations sont complémentaires au présentiel. Leur usage doit être valorisé pour inviter les utilisateurs de ces dispositifs à se reconnecter à leur milieu de l'AT.

Surtout que «l'enquête» peut-être vu comme un moyen pédagogique d'élucidation relativement pertinent pour accorder une **dynamique d'exploration «non directive», propice à la curiosité et à la bienveillance.**

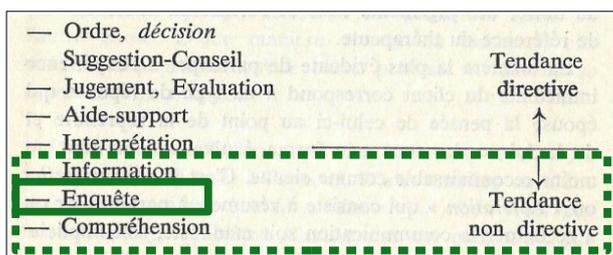


Figure 5 : Classification des attitudes selon leur tendance directive et non directive
Jean-Jaques Fombeur_Formation en profondeur

D'autre part, la culture de l'humour, de l'art, du «jeu» et de la célébration amenées au cœur de cette rigoureuse discipline qu'est l'EP pourraient-elles insuffler un nouvel élan, une nouvelle perception de la formation de notre territoire ?

3.2 Les pour-quoi des comment de l'imPRication co-bénéfrique

Les pour...

- **Se regrouper, s'impliquer et stimuler** les acteurs d'un territoire à faire face aux conflits / défis dans la formation des «Biens-communs»
- Amener les acteurs en désaccord sur nos «Biens-communs» à modifier leur position pour **obtenir un accord de qualité co-bénéfrique**
- **Révéler, partager les compétences et les connaissances** des participants perfectibles
- **Valoriser la « participation »** pro active et constructive des individus dédiée aux « Biens-communs » avec reconnaissance
- **Réduire le coût, les interventions et la dépendance** aux «spécialistes» / «experts»

...des comment ?!

En décelant les leviers légaux et démocratiques susceptibles de stimuler la participation de l'ensemble de la population (enquêtes publiques, votations, association, etc.).

En identifiant, en appréciant et en mettant en balance nos intérêts partagés avec le «cadran des vecteurs» (figure 4) pour accompagner la valorisation de nos «Biens-communs» mises en jeu.

En prenant le temps nécessaire à se mobiliser ; soit ralentir pour se rencontrer, s'organiser en coopération avec toute notre attention, application et l'usage de dispositifs [12] physiques ou immatériels (espace, locaux, outils, méthodes, procédures, financements) valorisants et stimulants nos complémentarités sollicités dans des EP «spontanées» ou non [8.2]. Tout en gardant à l'esprit de ne pas dériver dans des «rituels» chronophages, distrayants ou manichéens.

**Pour une participation co-bénéfrique entre nous et nos « Biens-communs »
avec
imPlication et imbRication**

4 Modélisation économique

4.1 Proposition de valeur / Délivrable (produit / service)

La mission de l'imPRication est de produire une activité économique valorisant la dynamique des «jeux de pistes», itératifs et démocratiques ; avec pour objectif de produire un commun accord pour la gestion co-bénéfrique de nos biens-communs (BC).

L'ambition d'un aménagement du territoire (AT) démocratique et participatif devrait produire cette dynamique de «jeu de piste» par l'enquête publique (EP). De par son impact sur la population et notre milieu ; ainsi que la longévité de cette pratique participative plus que centenaire, l'EP est une discipline riche d'enseignement. Malheureusement, elle ne s'adresse qu'à une fraction de la population (essentiellement les propriétaires). De plus sa complexité et son caractère rébarbatif peut paraître décourageants pour les non initiés (chapitre 2.1). C'est pourquoi, le potentiel de

son évolution est important. Pour le ressentir et l'accompagner, je propose d'aider les individus dans leur démarche d'opposition à dépasser le clivage dualiste du «pour» et du «contre» pour percevoir au mieux, tous ensemble nos BC et leurs limites à ne pas dépasser ; à se dé-focaliser sur un seul indicateur manichéen de «bien-être» tel que le réducteur «Produit intérieur brut» (PIB).

D'autre part, comme les études sur la pratique et les résultats des EP semblent aujourd'hui méconnues (chapitre 2.2), je souhaite pouvoir contribuer à combler cette lacune en mettant mes services à disposition, autrement, pour une collectivité d'une dimension relativement importante comme la ville d'Yverdon-les-Bains (30'000 habitants). Mais aussi à plus petite échelle puisque mon activité au RIBT (Réseau Intercommunal des Bureaux Technique) touche des petites communes (< 1000 habitants) qui sont confrontées à d'autres problématiques de l'AT en lien avec la gestion des BC.

4.2 Activités principales

PRik en cours de co-réflexion avec...

ECHOSystème

PRik en cours de co-réflexion... avec vous ?

Yverdon-les-Bains_Urbanisme

PRik en cours de co-réflexion...

Résultats à découvrir en 2024 !!!!

Plateforme cartographique Internet commune pour la valorisation des enquêtes publiques

La réalisation d'une plateforme Internet commune pour récolter les données des enquêtes publiques, partager comme un catalogue les savoir-faire des méthodes/outils de participation et offrir la possibilité aux différents acteurs à en bénéficier devrait assurer l'accompagnement de l'ensemble de ces prestations et services.

Cette plateforme dédiée à l'aménagement du territoire servirait également à offrir la possibilité aux porteurs de projet ayant un sensible impact avec les BC ou pas, à soumettre au préalable leur projet au public. Ainsi ils seraient en mesure de connaître les réactions du public avant d'avoir été trop loin dans la conception du projet. Un système de «reconnaissance» (financière) pourrait être accordé aux «participants» qui ont proposés des idées ayant une incidence sur l'évolution du projet.

Cette plateforme élaborée sur le principe des **communs numériques*** devrait être en mesure d'afficher les données d'un projet sur une carte du type **géoportail***.

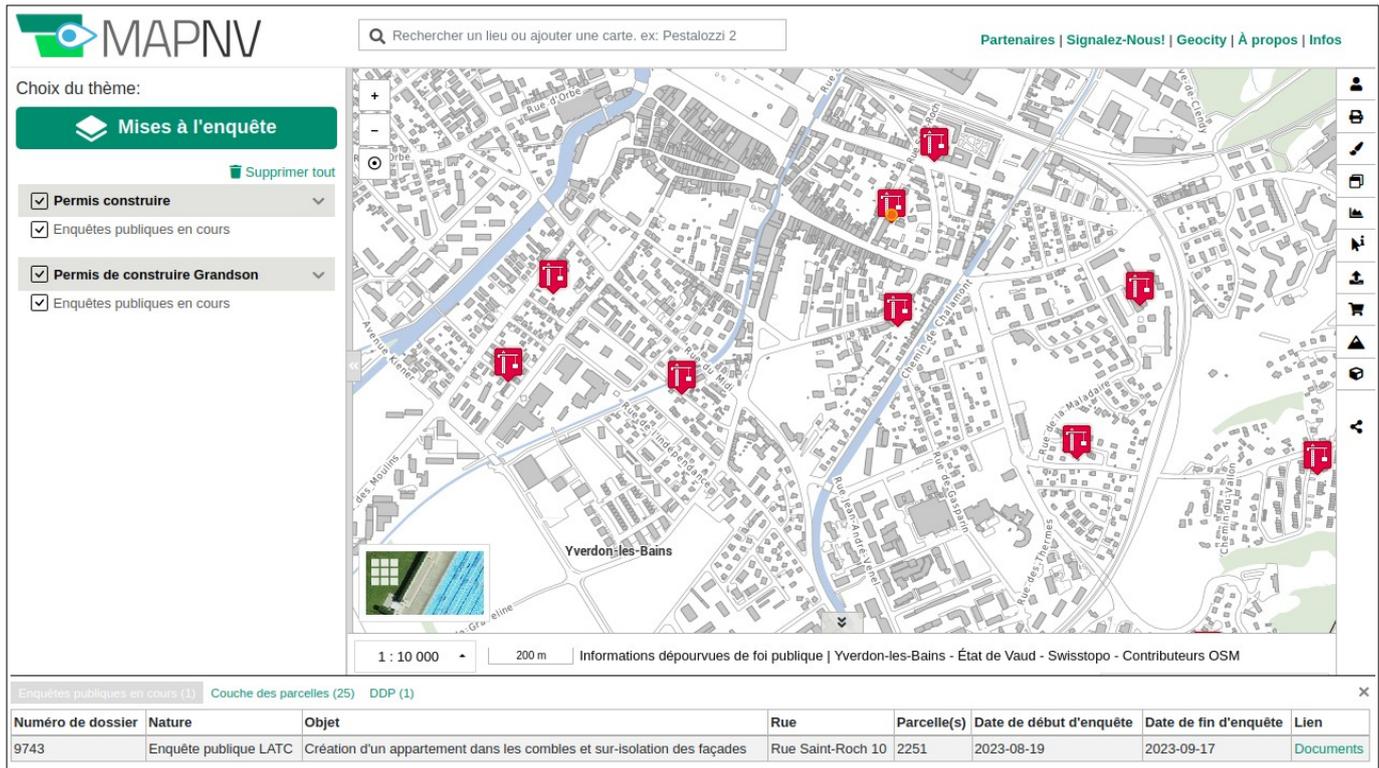


Figure 6 www.mapnv.ch

4.3 Bénéficiaires

De l'accompagnement et de la valorisation de l'enquête publique

- Les habitants propriétaires et locataires pour leur offrir des moyens légaux, des dispositifs sociaux et des ressources financières contributifs.
- Les porteurs de projets et les communes qui disposeront d'une base de données archivant et partageant les données (anonymes) des précédentes enquêtes

De la recherche contributive en enquête publique

- Les administrations qui cherchent à améliorer leurs services d'accompagnement en PDC et en urbanisme au près de leurs administrés pour stimuler leur participation en aménagement du territoire. Valorisation également de l'ensemble des autres démarches participatives propices à l'aménagement du territoire.
- Les écoles et associations de protection de l'environnement pour les travaux de recherche en aménagement du territoire (urbanisme, sociologie, psychologie, linguistique, statistique, etc.)

De la plateforme Internet commune

Toutes les personnes concernées (citoyen ou entité juridiquement reconnue tel qu'association, entreprise, institution) de près ou de loin par un nouveau projet de transformation du territoire.

Pour éviter le «greenwashing», les journalistes pourront avoir facilement accès aux données sensibles et «officielles» en lien avec nos BC.

4.4 Ressources matérielles et non matérielles

PRik en cours de co-réflexion... avec vous ?

4.5 Structure des coûts

Pour mener à bien ce projet, il est actuellement pour moi trop complexe de connaître la structure des coûts (budget d'investissement, exploitation, salaires, infrastructures, matériel...). **PRik en cours de co-réflexion... avec vous ?**

Prestations d'accompagnement et de valorisation de l'enquête publique

PRik en cours de co-réflexion... avec vous ?

Prestations de «recherche contributive» en enquête publique

PRik en cours de co-réflexion... avec vous ?

4.6 Impacts environnementaux et sociétaux

L'humain est adepte des règles, puisqu'il a l'art également de ne pas les respecter pour s'en infliger de nouvelles. L'usage de la voiture en est le parfait exemple avec toutes les innombrables règles que les individus sont prêts et capables à respecter pour finir coincés dans un bouchon au nom de la liberté **[U]**!

A partir d'un certain point il est plus difficile de rebrousser chemin. C'est pourquoi, les règles de la PDC ont été élaborées dans ce sens il y a déjà plus d'un siècle pour éviter qu'un bâtiment d'habitation «mal» conçu dès le départ porte préjudice à l'ensemble d'un lieu durant plusieurs décennies. D'autant plus dans le cas d'un nouveau plan de quartier ou d'une usine qui polluerait «notre sol».

Les indicateurs des «limites planétaires» ont été mentionnés dès le début de ce rapport. D'innombrables autres indicateurs perfectibles existent à toutes les échelles pour se situer dans un contexte ou «limiter» les nuisances, avec base légale ou pas, tels que :

- Les indicateurs du développement durable qui permettent d'estimer l'impact environnemental d'une société (un pays, une région) du point de vue sociale, environnemental et économique
- La distance aux limites des constructions aux parcelles voisines appliquer à tout un quartier
- La labellisation Minergie, qui permet de limiter les dépenses énergétiques d'un seul bâtiment selon son usage et sa surface chauffée.

Les «limites planétaires» nous donnent l'occasion de réfléchir à notre impact sur notre milieu, ce n'est pas forcément ceux-là les plus pertinents. L'objectif de la pratique en AT par l'imPRication permettra de trouver ensemble un cadre de référence commun susceptible de nous mettre d'accord pour évoluer «ensemble» **[12]**. Je crois que l'AT a le potentiel de nous conduire à adopter un «savoir» vivre compatible avec ce que notre milieu est en mesure de nous offrir. L'EP est un moment clef durant lequel tous les individus sont invités à prêter attention à leur milieu.

4.7 Partenaires clés du projet

Les principaux partenaires pourraient être les suivants :

- Les communes pour leur :
 - expérience sur l'application de la loi, les enquêtes publiques et l'établissement de plan d'affectation
 - diversité de leurs services à cohabiter, dont ceux dédiés spécifiquement à la «Durabilité», à la culture ou au SIT*
 - connaissance du terrain
 - développement, gestion, utilisation et suivi de «géoportail»
 - proximité avec l'ensemble de la population
 - relation avec le canton
 - archives
 - Yverdon-les-Bains pour son projet ayant reçu un subvention de la confédération : Espaces publics à 5' de chez vous [V]
- Les cantons pour leur :
 - potentiel à harmoniser la pratique de l'enquête publique sur tout le territoire cantonal
 - expérience d'une plateforme Internet à récolter et suivre les enquêtes publiques
- Les associations en aménagement du territoire et démarches participatives
- Les associations de communes
- Développeurs de plateformes Internet : « Experts » en open source (technologie et gouvernance)
- «Experts» prêts à défendre les BC (avocats, artistes, sociologues, etc) au tarif «militant» et «gain de cause».
- Citoyens et association sensibles au respect des BC disposés à participer au financement contributif ou à y contribuer effectivement (réalisation de tâches rémunérées au tarif «militant» et «gain de cause»).

4.8 Modes et canaux de communication

La pratique des EP est connue sur l'ensemble du territoire Suisse puisque chaque une d'entre elle est systématiquement annoncée par les communes dans les médias [14] (FAO et dans le journal de la région) et sur leur site Internet. C'est probablement le seul «dispositif» démocratique à être autant diffusé. De plus, les petites communes informent la population par les «Tous-ménages». Un panneau d'affichage permet également d'exposer les plans du projet et il est possible aux habitants de pouvoir consulter l'ensemble du dossier mise à l'enquête (y compris rapports dédiés à l'environnement) que ce soit de visu (version papier) ou sur le géoportail de la commune. C'est donc l'occasion d'y afficher dans quelle mesure le projet mis à l'enquête a un sensible impact sur notre milieu.

Comme ces projets peuvent mobiliser plusieurs centaines d'individus et impacter tout une région, les objets ayant un sensible impact sur les BC sont régulièrement relayés par les médias sous forme d'articles annonçant la forte mobilisation contre le projet pour la défense de l'environnement. L'existence d'une plateforme Internet dédiée à cette approche de la gestion de l'aménagement du territoire devrait naturellement rapidement se faire connaître. La «publicité» traditionnelle ne devrait pas être nécessaire et les réseaux sociaux devraient naturellement prendre le relais.

Les étudiants pour leurs travaux de recherches et les écoliers pour les sensibiliser à l'aménagement du territoire grâce à la capacité de visualiser le terrain parcellaire du territoire selon différentes couches (orthophoto, visualisation en 3D, production d'énergie renouvelable) avec les «géoportails» sont également des «publiques» qui devraient contribuer à sa diffusion.

Elle pourrait également servir à informer la population des événements en lien avec la perception de l'AT (pièces de théâtres, documentaires, expositions artistiques, cafés philosophiques) ou les «démarches participatives» proches de chez eux dans un «Espace public à 5' de chez vous» [V] !

4.9 Planification du projet (État des lieux et perspectives)

La finalisation de ce CAS est en quelque sorte la 1ère «PRik» à l'édifice de l'imPRication. La suivante pourrait se matérialiser **avec vous ?**

Le recours sur la simplification de la procédure administrative des pompes à chaleur (PAC) [W] récemment entrepris avec d'autres contribut.eur.ices, suite à de nombreux concours de circonstance dont celle de pouvoir mettre la «main à la patte» comme «cas d'école», a été l'occasion de passer de l'autre côté de la barrière : de technicien participant à l'octroi du permis de construire ; à «opposant». Cette épreuve concrétise en quelque sorte la nouvelle orientation de mon entreprise ECHOsysteme. La prochaine sera t'elle pour la défense des nuages Suisses ?! [X].



D'ici là, l'imPRication doit faire ses preuves ! C'est pourquoi je compte organiser sa réflexion comme une enquête publique avec entre autre, l'ensemble des centaines de «contacts et de références d'ici et de là» [15] selon les «4 pistes» du chapitre 3.1, récoltées jusqu'à présent au travers de ce CAS **pour la formation co-bénéfique de nos «Biens-communs»**.

5 En conclusion : La délicate position de l'opposition

Cela fait plus de 9 ans que mes activités professionnelles et non professionnelles se recoupent. Le fait d'avoir, passez moi l'expression, «le cul entre 4 chaises» soit familial, professionnel, associatif et citoyen m'ont permis de percevoir dans l'ensemble de ces contextes un lien essentiel qui les unis : **l'équilibre fragile de notre milieu écologique**. Mon engagement dans une association comme Sebasol qui navigue également sur plusieurs plans (social, culturel, économique, technique, expérimental, apprentissage, etc.) est essentiel à mon évolution personnelle mais également pour la défense de nos BC. Il n'est pas rare de constater une installation solaire réalisée par un autoconstructeur mieux conçue et mieux suivie / entretenue qu'une installation réalisée «clef-en-main» par une entreprise qui pourtant aurait du répondre aux normes. Aujourd'hui cette position délicate, souvent imperceptible pour chacun de ces milieux me met régulièrement en porte-à-faux puisque **le sujet de l'écologie est susceptible de remettre en question l'équilibre du milieu de tous et de chacun**.

Je veille chaque jour à respecter ma déontologie envers la ville d'Yverdon-les-Bains tout comme à réduire mon impact sur notre milieu. Nul n'est parfait ! Sauf ce dernier (notre milieu à défaut de mon égo) ! Notre perfectibilité a une réelle influence sur mes relations sociales avec mon entourage, puisque mon éthique (les règles que je m'inflige à moi-même) se confronte systématiquement à celle des autres. Je suis conscient qu'il sera délicat à ce que les collectivités publiques soutiennent un projet qui encourage des recours pouvant aller contre ses propres décisions. Pourtant, c'est tout l'enjeu de leur «solvabilité». Il s'agit de les exposer à leur propre responsabilité. La dynamique de l'imPRication devrait favoriser «l'aveu de faiblesse» pour renforcer notre «anti-fragilité». C'est une nouvelle occasion offerte à la ville d'Yverdon-les-Bains de poursuivre le projet d'«imPRication citoyenne» [B] !

Le recours sur la simplification de la procédure de PAC que nous avons entrepris est révélatrice de nos difficultés à résoudre «simplement» le problème que nous avons générés nous-même. Faire recours ou opposition c'est «prendre parti» et prendre le risque de mettre à l'épreuve nos convictions. Mais c'est avant-tout un moyen de garantir le fonctionnement de notre démocratie.

Probablement qu'une grande partie de nos conflits (génératrice de lois) est provoquée par le problème de la «surabondance» de notre société ; source de conflits générateurs de lois et d'oppositions. Comme le dit Pierre Lehman...

« Ce que je constate, c'est que l'ingénieur, comme les gens qui font fonctionner la société, essaient de résoudre des problèmes. Ils se donnent beaucoup de peine et je ne veux pas les critiquer. Mais la vraie question est : ce problème pourrait peut-être ne pas exister ? »

La sobriété, le fait de ne pas consommer la ressource dont on en a pas fondamentalement besoin, éviterait probablement de nous mettre face aux débordements des «limites planétaires». C'est pourquoi, l'enquête publique et l'opposition qui en découle, ce «jeu de piste» propice à prendre le temps de révéler et éviter les conflits à venir, sont nécessaire à la vitalité de notre démocratie. Malheureusement, cela restera complexe si nous continuons à nous «peigner dans notre bonnet» en finançant ce système paradoxale de l'ignorance et de l'abus de pouvoir (psychologique) qu'est par exemple la publicité mercantile ou le financement opaque de campagne électorale.

C'est donc je l'espère la «résolution» de la délicate position des opposants et des porteurs de projets en aménagement du territoire avec la ville d'Yverdon-les-Bains qui constitueront la première PRik de l'imPRication pour :

- Impliquer et stimuler les acteurs d'un territoire à faire face aux conflits / défis dans la formation des «Biens-communs»
- Amener les acteurs en désaccord sur nos «Biens-communs» à modifier leur position pour obtenir un accord de qualité co-bénéfique
- Révéler, partager les compétences et les connaissances des participants perfectibles

- Valoriser la « participation » pro active et constructive des individus dédiée aux « Biens-communs » avec reconnaissance
- Réduire le coût, les interventions et la dépendance aux «spécialistes» / «experts»

Pour une participation co-bénéfique entre nous et nos « Biens-communs »
avec
imPlication et imbRication

6 [ANNEXES] Abréviations et définitions*

ADNV : Association pour le développement du Nord Vaudois

AT : Aménagement du territoire

BC : Biens communs

CDAP : Cours de droits administratif public

CAS : Certificate of Advance Studies

Eco2libri = écologique + économique + libri de la «liberté»

EP : Enquête publique

FAO : Feuille des avis officiels

LAT : Loi sur l'aménagement du territoire (de la confédération)

LATC : Loi sur l'aménagement du territoire et des constructions (du canton de Vaud)

PIB : Produit intérieur brut

PAC : Pompes à chaleur

PDC : police des constructions

RIBT : Réseau Intercommunal des bureaux techniques

UCV : Union des Communes Suisse

- ★ **Autoconstructeur** : Particulier qui construit avec ses propres mains et... sa tête, quitte à se salir les mains ; finalement utilisateur et responsable de son bien.
- ★ **Chat GPT** : Chat Generative Pre-trained Transformer, est un prototype d'agent conversationnel (chatbot) utilisant l'intelligence artificielle, développé par OpenAI et spécialisé dans le dialogue.
- ★ **Communs numériques** : ressource numérique gérée et gouvernée par une communauté de producteurs et d'utilisateurs selon des règles de gouvernance conjointement élaborées. Les règles de coopération visent à concilier usage et conservation de la ressource en la préservant des stratégies d'exclusivisme de la propriété intellectuelle et en s'extrayant de la culture de marchandisation.
- ★ **Dérogation** : Action de déroger à, de ne pas respecter une loi; résultat de cette action.
- ★ **«Développement durable»** : Concept économique pour le développement et de l'épanouissement de la vie, complémentaire aux concepts de néguentropie (syntropie), «croissance / décroissance», économie circulaire, économie verte, etc.
- ★ **Économie de l'attention** : Nouvelle science économique qui, croisée avec d'autres disciplines, mesure la capacité d'un acteur économique à capter le temps des utilisateurs sur ces produits. «Je vends du temps de cerveau disponible» Patrick Le Lay, patron de TF1 en 2004.
- ★ **Géoportail** : Portail Web public permettant l'accès à des services de recherche et de visualisation de données géographiques ou géolocalisées.
- ★ **Imprécation** : Malédiction solennelle, proférée contre quelqu'un.
- ★ **Intrication** : État de ce qui est enchevêtré, mêler de façon embrouillée.
- ★ **Itération** : Action de répéter la même action sur tout un ensemble, ou résultat de cette action.
- ★ **Lit de Procuste** : Toute tentative de réduire les individus à un seul modèle, une seule façon de penser ou d'agir, en référence aux pratiques de ce personnage mythologique.
- ★ **Opposition** : Manifestation de volonté par laquelle une personne arrête l'exécution d'un processus administratif
- ★ **Pesée des intérêts** : Méthode de prise de décision (planification). Cela permet d'aboutir à une décision motivée, explicable et défendable. Le but de la pesée des intérêts est de trouver, dans chaque cas concret, le meilleur équilibre possible entre les différents intérêts potentiellement en jeu.
- ★ **Point de vie** : «Tentative pour représenter le monde à partir d'un point animé, point vif»_ Terra Forma [
- ★ **Police des constructions** : Surveillance et observation des prescriptions en matière de construction.
- ★ **Recours** : Fait d'en appeler au tribunal sur une décision légale (octroi de permis de construire, modification de règlement de loi).
- ★ **Tour de Babel** : Mythe inspirant les réflexions sur la diversité des langues, la puissance de l'effort collectif, l'orgueil humain, la fonction civilisatrice de la ville et la totalisation du savoir.
- ★ **Zone critique** : C'est « l'environnement de proche-surface hétérogène dans lequel des interactions complexes entre la roche, le sol, l'eau, l'air et les organismes vivants régulent l'habitat naturel et déterminent la disponibilité des ressources vitales » (National Research Council, 2001)

7 [ANNEXES] Références

- [A] ECHOsystème: <https://www.echo-systeme.ch/entre-prise-en-reflexion-2/>
- [B] Civic challenge : <https://www.civicchallenge.ch/fr/projects/implication-citoyenne/>
- [C] Des négociations franco-suissees sur l'usage des eaux du Léman se dessinent_28.08.2023_RTS : <https://www.rts.ch/info/suisse/14268616-des-negociations-francosuissees-sur-lusage-des-eaux-du-leman-se-dessinent.html>
- [D] Participation (politique) : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Participation_\(politique\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Participation_(politique))
- [E] Participation (philosophique) : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Participation_\(Platon\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Participation_(Platon))
- [F] Modèle économique linéaire capitaliste : <https://www.eib.org/fr/stories/linear-economy-recycling>
- [G] Lois en physique : https://fr.wikipedia.org/wiki/Loi_physique
- [H] Social : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Social>
- [I] Écologie : <https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89cologie>
- [J] Dictionnaire des Biens-communs_Marie Cornu, Fabienne Orsi, Judith Rochfeld_Edition du puf_06.01.2021 : https://www.puf.com/content/Dictionnaire_des_biens_communs
- [K] Tragédie des communs (non gérés) : https://fr.wikipedia.org/wiki/Trag%C3%A9die_des_biens_communs#cite_note-13
- [L] Projet territoire Suisse : <https://projet-de-territoire-suisse.ch>
- [M] LATC (2018) : <https://www.lexfind.ch/tolv/97749/fr>
- [N] Convention d'Aarhus (1998) : https://www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/themes/droit/info-specialistes/convention-d_aarhus.html
- [O] OAT (2022) : <https://www.fedlex.admin.ch/eli/cc/2000/310/fr>
- [P] LAT (2019) : https://fedlex.data.admin.ch/filestore/fedlex.data.admin.ch/eli/cc/1979/1573_1573_1573/20190101/fr/pdf-a/fedlex-data-admin-ch-eli-cc-1979-1573_1573_1573-20190101-fr-pdf-a.pdf
- [Q] Constitution fédérale de la Confédération suisse (2021) : <https://fedlex.data.admin.ch/filestore/fedlex.data.admin.ch/eli/cc/1999/404/20210101/fr/pdf-a/fedlex-data-admin-ch-eli-cc-1999-404-20210101-fr-pdf-a.pdf>
- [R] Statistiques locataires / propriétaires en Suisse : <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/construction-logement/logements/conditions-habitation/locataires-proprietaires.html>
- [S] Association contre des projets ayant un fort impact environnemental : <https://www.apar.ch/>
<https://www.stop5g.ch/>
<http://www.volauvent.ch/>
- [T] Des citoyens s'opposent à la loi urgente en faveur du photovoltaïque_RTS_03.11.2022: <https://www.rts.ch/info/suisse/13511605-des-citoyens-sopposent-a-la-loi-urgente-en-faveur-du-photovoltaique.html>
- [U] Vue comme un symbole de liberté, la voiture a pris ses usagers en otage_24heures_30.10.2023 : <https://www.24heures.ch/proces-fictifs-1-4-vue-comme-un-symbole-de-liberte-la-voiture-a-pris-ses-usagers-en-otage-598917103777>
- [V] Espaces publics à 5' de chez vous: <https://www.yverdon-les-bains.ch/projets-urbains/espaces-publics/un-espace-public-a-5-minutes-de-chaque-yverdonnoise>
- [W] Recours_Simplification de la procédure d'installation de pompes à chaleur afin d'accélérer la transition énergétique : <https://www.echo-systeme.ch/pac/>
- [X] : Prenez la défense des nuages aux côtés d'un écrivain engagé : <https://www.enlargeyourparis.fr/societe/prenez-la-defense-des-nuages-aux-cotes-dun-ecrivain-engage>
- [Y] Yverdon-les-Bains : <https://www.yverdon-les-bains.ch>
- [Z] ADNV: <https://www.adnv.ch>
- [Za] Sebasol : <https://www.sebasol.ch/>
- [Zb] Eco2libri : <https://heig-vd.ch/formations/formation-continue/cas-hes-so-eco2libri-transition-%C3%A9cologique-et-changement-de-paradigme-%C3%A9conomique>

8 [ANNEXES] Autres références

Sur l'aménagement du territoire // formation du «territoire frontière»

Lexique de l'aménagement du territoire (1997) ASPAN :

https://www.espacesuisse.ch/sites/default/files/documents/67_Lexique.pdf

INSA_inventaire Suisse d'Architecture (1850-1920)_Lausanne_ Joëlle Neuenschwander Feihl, Jacques Gubler, Georg Germann, Gilles Barbey (1982)

La Participation de la population à l'aménagement du territoire_Thèse de Thierry Tanquerel (1988)

Manuel d'aménagement du territoire pour la Suisse romande, volume 3_Laurent Bridel (2002)

Changes in Employment Localization and Accessibility : The Case of Switzerland Between 1939 and 2008_Thèse de Pierre-Emmanuel Dessemontet (2011)

L'aménagement du territoire : de l'ASPAN à Espace Suisse_ Essai historique à l'occasion du 75ème anniversaire de l'association pour l'aménagement du territoire (2018)

TERRA FORMA : Manuel de cartographies potentielles_Frédérique Aït Touati, Alexandra Arènes, Axelle Grégoire (2023)

Sensibilité et culture

- *Bédu Cauvin – Les Psy*
- *Hélène Grimaud_ Variations sauvages et Memory*
- *Matt Groening_ Les Simpson*
- *Pascal Jousselein_ Imbattable_ Le maître du langage*
- *Jean-Pierre Martin_ La curiosité, une raison de vivre*
- *Georges Pop_ Petite histoire des mots (parution d'un article hebdomadaire dans le journal La Région)*
- *Quino_ Mafalda*
- *Lois de Saussure_ Des mots et des couleurs*
- *Christiane Singer_ Du bon usage des crises*

Vivre en société

- *Eric Chauvier_ Comment la crise a généré les réseaux sociaux / La crise commence où finit le langage*
- *Francis Chateauraynaud_ L'épreuve du tangible (Expérience de l'enquête et surgissement de la preuve)*
- *Vincent de Gaulejac_ La société malade de la gestion*
- *Vincent Hardy_ Machine et Pipe à sourd*
- *Alexandre Jollien_ Éloge de la faiblesse*
- *Christian Morel_ Les décisions absurdes*
- *Nassim Nicholas Taleb, Antifragile_ Things That Gain from Disorder*

Philosophie, sociologie et individuation psychique et collective

- Carl Gustav Jung_ Ma Vie
- Épictète_ Manuel
- Gilbert Simondon

9 [ANNEXES] Documents de référence

En pages suivantes dans l'ordre...

[1] Apprendre à Apprendre 2023-2024

[2] Civic Challenge_Projet «imPRication citoyenne»

[3] Nos limites planétaires

[4] Interviews

[5] Plan du projet du CAS Eco2libri

[6] Dictionnaire des biens-communs

[7] Oppositions selon la LATC + Extraits d'opposition

[8] La pesée des intérêts

[9] Procédures administratives de la police des constructions d'Yverdon-les-Bains (permis de construire)

[10] Forum Bâtir et Planifier 2023 : Les limites du confort

[11] Statistiques de la police des constructions d'Yverdon-les-Bains

[12.1 à 6] Outils/méthodes/indicateurs/cartographies pour la participation au «développement durable» ou à la perception de notre milieu et des biens-communs

[13.1 et 13.2] QR-Requérant et QR-Procédure

[14] Mise à l'enquête : Avis d'enquête et guichet public

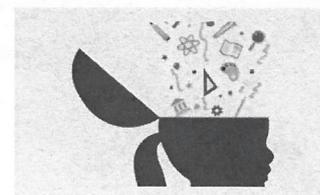
ANNEXES Supplémentaires





BULLETIN D'INSCRIPTION

Apprendre à Apprendre 2023 – 2024



J'ai choisi de suivre le cours « Apprendre à Apprendre » :

<input type="checkbox"/>	De ma propre initiative	
<input type="checkbox"/>	Sur le conseil de mes parents	
<input type="checkbox"/>	Sur conseil de l'un de mes enseignants	Nom de l'enseignant

Le cours aura lieu le **mardi de 14h45 à 15h30 en salle 304**

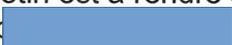
Une convocation à la première séance te parviendra au plus vite.

En m'inscrivant à ce cours, je m'engage :

- à être présent durant les 8 leçons
- à m'investir dans le travail qui me sera proposé, tant en classe qu'à la maison

Nom :		Prénom	
Classe		No de téléphone	

Signature de l'élève	
Signature des parents ou de la personne responsable	

Ce bulletin est à rendre à ton maître de classe qui le glissera dans le casier de 

Civic Challenge_ «ImPRication citoyenne»

<https://www.civicchallenge.ch/fr/projects/implication-citoyenne/>


Yverdon-les-Bains



«imPRication citoyenne»



Présentation au jury, le 17 novembre 2020 par M. Gil Vassaux
 En collaboration avec Anne Rizzoli, France Jatton, Jérôme Bouglé, Laure Pellerin, Benoît Schnellli

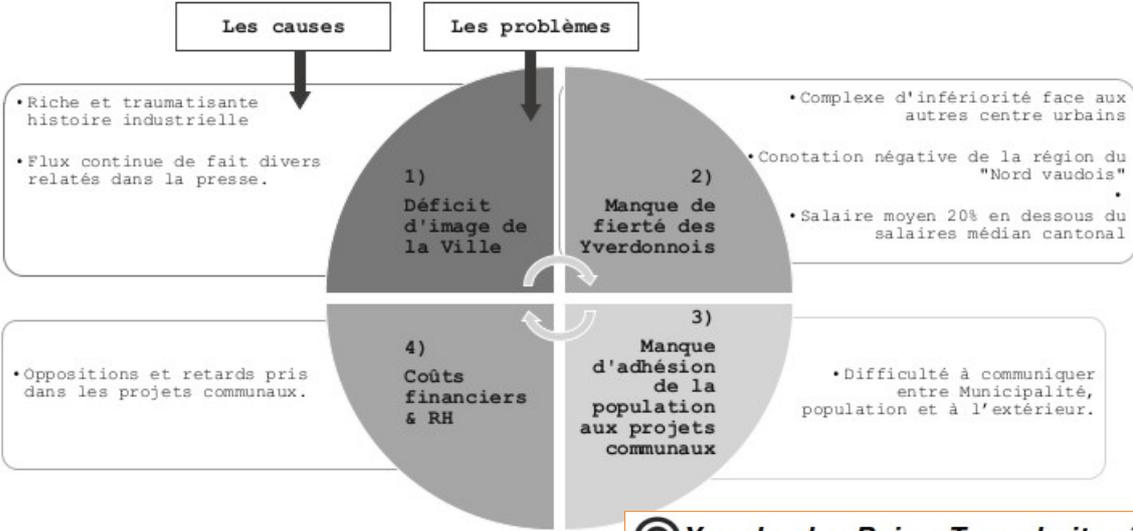
© Yverdon-les-Bains_ Tous droits réservés

Le problème

« La mauvaise image de la ville ainsi que le manque de fierté des Yverdonnois engendrent un manque d'adhésion et des oppositions aux projets communaux, ce qui implique une augmentation des coûts. »

Les causes

Les problèmes



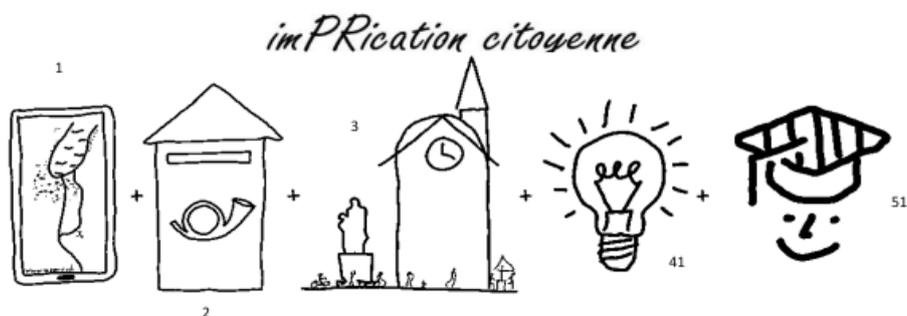
© Yverdon-les-Bains_ Tous droits réservés

«ImPRication citoyenne»

<https://www.civicchallenge.ch/fr/projects/implication-citoyenne/>

La solution

« En s'impliquant dans les projets communaux ou en initiant leurs propres projets, les habitantes et les habitants redeviendront les artisans et les artisans de leur cité et retrouveront la fierté, ce qui influencera de fait l'adhésion de la population aux projets et une image positive de la ville ».

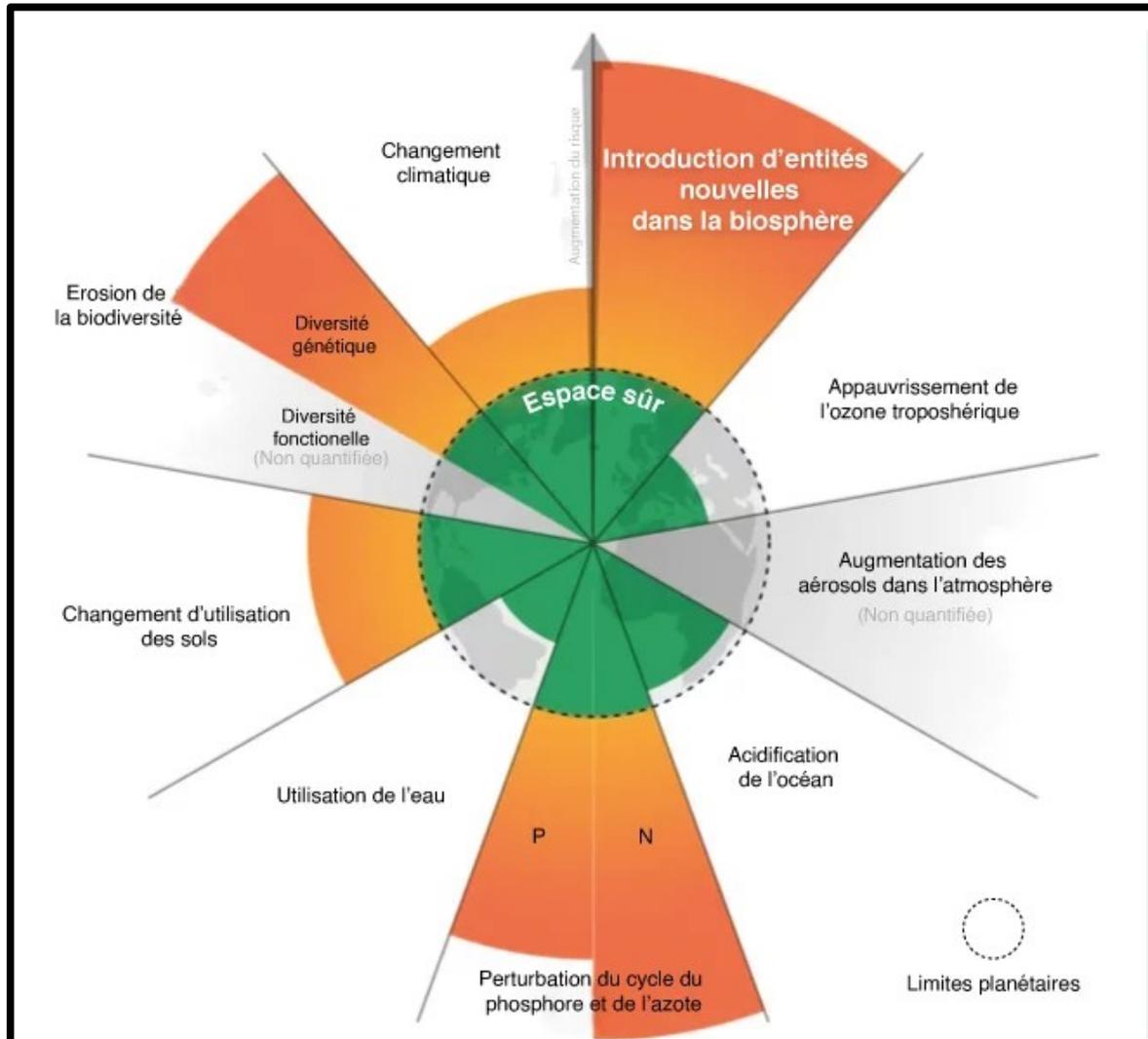


- 1) une plateforme web qui recense et cartographie les projets d'imPRication ;
- 2) des « boîtes aux lettres » physiques et virtuelles pour recueillir idées, projets et remarques ;
- 3) des espaces d'échange, lieux de rencontre des imPRicats ;
- 4) un Prix à l'imPRication qui soit incitatif à destination de la population ;
- 5) une formation aux projets participatifs à l'attention des collaborateur.trice.s de la ville.

© Yverdon-les-Bains_Tous droits réservés

NOS LIMITES PLANÉTAIRES

https://fr.wikipedia.org/wiki/Limites_plan%C3%A9taires



Bilan interviews

<i>Entreprise</i>	<i>Contexte</i>	<i>«Mondes» d'influence</i>
Blab Switzerland	Fondateur & Directeur exécutif Fondation internationale de Certification B Corporation d'entreprises qui répondent aux normes les plus élevées en matière de performance sociale et environnementale, de transparence et de responsabilité légale.	Entreprises internationales, Politique fédérale
CECB / Minergie	Direction romande Minergie : label de construction suisse pour les bâtiments neufs ou rénovés. (50'000 dossier) CECB : association qui a pour but de développer, diffuser, gérer, contrôler et encourager un système suisse uniforme de certificat énergétique des bâtiments	Entreprises du bâtiment suisse, Politiques, communes et services de l'énergie en Romandie
Architecte	Directeur Bureau d'architecture / Lausanne	Entreprises du bâtiment, Propriétaires et Collectivités en Suisse Romande
SANU	Codirecteur, responsable de domaine stratégie & management Fondation pour former, développer, soutenir sur le chemin menant à plus de durabilité. 3 axes : promouvoir une économie circulaire, diffuser des solutions pour une gestion durable des sols, mettre en avant les possibilités de coopération dans la société des quatre générations.	Formation, Entreprises, politiques et collectivités en cours de transition (Suisse Romande et Allemande)
ECOdev	Gérant d'Ecodev WEB, IT, Multimédia, Bases de données, opensource	Informatique et Associatif
Commune > 20'000 habitants	Syndic	Politique de décroissance
PPE 10 appartements	Copropriétaire de la PPE	Copropriété, régie

Bilan interviews

Pains (Difficultés)		Gains (Réussites / Ce qui fonctionne)	
Référence(s)	Image(s)	Référence(s)	Image(s)
Individualité ; Le manque d'implication individuelle et d'incitation pour un objectif commun	Les votations (nombre de participants + Résultats mitigés)	Dynamique de prendre soin et de travailler pour l'intérêt général ; Dynamique pour aider l'autre	Associations, Soignants, Samaritains
Souvent les même qui font oppositions ; Conflits de voisinage ; Pouvoir fédérer les parties prenantes	Guerre	La neutralité des experts ; Expert = « Police / autorité » pour régler les pb à l'amiable	Confiance
Narration pour décrire ce qu'il nous arrive et se projeter dans l'avenir => Latence dans les objectifs de notre société ; Interprétation des résultats trop vaste ; Peur du contrôle de notre milieu par le langage ; Difficulté de pouvoir s'exprimer, s'entendre, Pouvoir fédérer les parties prenantes	Illustrations d'Adrien sur la communication		
Prise de conscience pas assez marquée ; Complexité des enjeux ; Dissonances cognitives généralisée et individualité	Equilibre de Nash		

Bilan interviews

Avis sur mon projet (Signaux, répétitions, ce qui sort de l'ordinaire, points positifs, points négatifs)

Avis sur mon projet		
	Référence(s)	Image(s)
Patterns (Signal, Répétitions)	Pouvoir remettre en question le projet ; Pointer les faiblesses pour s'améliorer	Enquête publique
	Projet participatif ; Outil favorisant le dialogue ; Axer les propos sur le social	Réalisation d'un projet collectif (Film, Pont...)
	En voulant faire le bien on peut encore faire mal ; nous pouvons en effet malheureusement produire des effets négatifs en pensant / souhaitant agir positivement...	Equilibre de Nash Théorie des Alters latrogenèse
Perls (Qui sort de l'ordinaire)	« Normaliser » l'erreur	
	Percevoir les phénomènes de rétroaction	
	Débat contradictoire	
+	Objectif de cohérence Concept d'individuation Provoquer de nouveaux schémas neurologiques Enquête publique indispensable Pouvoir remettre en cause le projet Pointer les faiblesses pour s'améliorer Principe de jury Projets participatifs « Normaliser » l'erreur Permet de percevoir les phénomènes de rétroaction L'attention, La curiosité, la recherche de la juste place / action sont les bonnes bases pour optimiser les effets « Positifs » et minimiser les effets « Négatifs » Genre de débat contradictoire	
-	Les gens n'auraient pas un bénéfice immédiat Ajouter des erreurs ne semblent pas pertinent Risques : Débats stériles, Sabotage des projets, Egarement, Tomber dans le folklore, Dogmatisme, Intrusion, Manipulation	

Bilan interviews

Mots-clefs et Pistes (Signaux, répétitions, ce qui sort de l'ordinaire)

	Mots-Clefs_Malaise		Mots-Clefs_Constructif	
	Référence(s)	Image(s)	Référence(s)	Image(s)
Patterns (Signal, Répétitions)	Dogmatisme, Manipuler, Contrôle, Nudge, Intrusif, Conditionnement, Aliénation	Publicité	Transmettre, Rétroaction, Mémoire, Auto réflexion	Histoire
	Dissonance cognitive, Illogisme, Perte de sens, Déséquilibre, Privilèges	Absurdité	Cohérence, Inter-action, Enchaînement naturel, Bon sens	Processus de création de dessin animé => Miyasaky
	Cerveau singulaire, Comportements frénétiques, Frénésie consumériste, Besoins induits	Intelligence artificielle	Prendre soin, Remettre en question, Ecoute, Attention, Amour, Solidarité, Entraide, Humaniser	Famille
			Intérêt général, Individuation, Consensus, Partage	Culture (Anthropologique et matérielle)
			Incarner, Organique	Cellule vivante
Perls (Qui sort de l'ordinaire)			Intuition, Voir loin, Instinct	Boule de voyante
			Transmettre, Narration, Vulgariser	BD
				Désarçonner
				Provoquer
			Malice	

	Pistes	
	Référence(s)	Image(s)
Patterns (Signal, Répétitions)	Transparence, Vulgarisation, Dire les choses, Simplification	Angle mort Ce que l'on perçoit ou pas Rubin Vase (Complémentarité) Qu'est qui doit/peut rester opaque ? A quel moment ?
	Cohérence	Etre vivant dans son milieu
Perls (Qui sort de l'ordinaire)	Coopération pour un objectif commun	
	Séquençage	

Plan du projet du CAS Eco2libri

heig-VD

Plan du projet pour l'obtention du certificat CAS Eco2libri: « Transition écologique et changement de paradigme économique »

Nom, prénom Participant-e au CAS : Bouglé Jérôme

Titre du projet : imPRication

Contexte de l'idée de départ :

Les décisions prises "individuellement" ou "collectivement" pour écologiques sont perçues comme des "actes" pour la préservation voir l'épanouissement de notre milieu, alors qu'en finalité, étant donné la complexité et les enjeux de notre économie d'aujourd'hui, ces actes inscrits dans la réalité, peuvent ne pas l'être.

Si l'erreur est humaine, comment nos actes pourraient-ils devenir systématiquement écologiques pour produire l'épanouissement vital de notre milieu planète terre ?

Objectifs et originalité du projet :

Coconcevoir par imPRication un phénomène de validations de décisions collectives pour résoudre l'intrigue énoncée ci-dessus. Ce phénomène se manifestera sous la forme d'une enquête, d'un jeu de réflexion dans lequel des "erreurs" ont été commises consciemment afin d'éveiller les consciences.

Phénomène ayant été conçu, développé et utilisé selon ses propres règles pour ainsi concevoir l'œuf, la poule et le coq dans le même temps."

Délivrable-s (produit / service) :

En 2024, offrir, acquérir, épanouir et valoriser avec attention écologique les capacités de tout un chacun.e en éveillant la curiosité et l'imPRication*

*avec P d'imPRication pour prendre part et R d'imPRication pour s'imbriquer comme dans un puzzle

Bénéficiaire-s (clients) du projet :

Partenaires du projet :

Les informations et données obtenues lors de ce travail de projet sont traitées avec la plus haute confidentialité. Une unique version définitive, reliée, du rapport final est remis à la HEIG-VD. Cette dernière est placée en toute sécurité. Nous nous engageons à ce que seule la Direction du CAS, respectivement Clotilde Jenny, aura accès à ce rapport sauvegardé. Les membres du comité scientifique et/ou pédagogique, composés de Julien Boucher, Eric Jaffrain et René Longet auront accès pour lecture et appréciation.

Lieu et date :

..... le 10.03.2022

Le participant au CAS :

.....

La direction du CAS - HEIG-VD : (Clotilde Jenny)

Dictionnaire des biens communs

Marie Cornu, Fabienne Orsi, Judith Rochfeld_Edition du puf (06.01.2021)

EXTRAITS

COMMUNS (APPROCHE ÉCONOMIQUE)

La notion de communs est une notion polysémique qui, de plus, s'est chargée au cours du temps de significations différentes. Dans ces conditions, pour cerner la notion et la définir avec précision, le plus efficace est sans doute de procéder à partir d'une approche en quelque sorte « historique », ce qui permettra de préciser et caractériser les différents contenus dont s'est chargée la notion de communs au fur et à mesure que des acceptions nouvelles ont été proposées ou mises en débat.

En partant d'Ostrom : les communs au carrefour des Common Pool Resources et des modes de gestion des ressources exploitées en communs

Si l'on met de côté le débat sur les communs qui s'est développé autour des « enclosures* » et qui pour l'essentiel met aux prises des historiens entre eux (voir Neeson, 1999, pour une présentation de ces débats) – et accessoirement les défenseurs des communs et Hardin* –, c'est Elinor Ostrom* qui est à l'origine du nouvel intérêt dont le thème des communs est l'objet. C'est donc de ses travaux qu'il faut repartir. Elle-même, au demeurant, n'a cessé de travailler sur cette notion centrale entre toutes, et de l'enrichir.

Dans son œuvre on peut distinguer plusieurs moments au cours desquels la notion de communs se précise et s'enrichit. Le premier moment, fondateur, est celui constitué par la conférence d'Anápolis (tenue en 1983, et dont les actes sont publiés en 1986 : NRC, 1986). Cette conférence et les travaux auxquels elle donne lieu sonnent incontestablement le grand retour des communs dans le débat intellectuel au niveau mondial. Dans les travaux qui se mènent alors, la réflexion sur les communs est organisée autour de deux notions clés et fon-

Gouverner un commun

Si telle est la définition de tout commun, alors un commun, quel qu'il soit, requiert un autogouvernement ou un gouvernement démocratique. L'acte même d'instituer un commun est un acte de démocratie. L'acte de gouverner un commun n'est autre que la continuation de cet acte, il est en quelque sorte l'institution continuée. Il consiste à relancer la dimension de l'instituant en soumettant les règles collectives à une révision critique chaque fois que la situation l'exige. Il ne peut donc procéder que du principe de la démocratie : le gouvernement d'un commun qui ne serait pas démocratique menacerait à court terme l'existence même de ce commun. C'est précisément ce principe que l'on peut appeler le principe du commun. Il suffit pour le comprendre de se référer à l'étymologie latine de ce mot : le commun, ou *cum-munus*, est la co-obligation qui procède de la participation à une même activité. La démocratie n'est pas « participative » par option, elle est par essence co-participation aux affaires publiques. Le mouvement d'occupation des places (les Indignados et le 15-M, le mouvement du parc Gezi, Nuit debout, etc.) a

...vités du Septentrion, 2013, p. 27-31. – KAUL L., GRUNBERG I. & STERN M. (dir.), *Les Biens publics mondiaux*, Paris, Economica, 2002 (trad. de *Global Public Goods: International Cooperation in the 21st Century*, Oxford/New York, Oxford University Press, 1999). – KINDLEBERGER C., « International Public Goods without International Government », *The American Economic Review*, vol. 76, n° 1, 1986, p. 1-13. – OSTROM E., *Gouvernance des biens communs. Pour une nouvelle approche des ressources naturelles*, Bruxelles, De Boeck, 2010. – SACHS J., *Stratégies de l'éco-développement*, Paris, Éditions Économie et humanisme/Éditions ouvrières, 1980.

Bruno BOLDIN

→ Biens environnement; Biobanque; Développement soutenable; Diversité biologique ou biodiversité; Eau; Forêt; Humanité; Santé; Terre; comp. Bien public

Bien rival → Bien public

BIENS COMMUNS (APPROCHE ÉCONOMIQUE)

Commençons par une observation : la langue française a ceci de particulier qu'elle permet de disposer de deux mots distincts (« communs » et « biens communs ») pour désigner une réalité que la plupart des autres langues européennes désignent par un seul mot – lequel notons-le n'est pas identique suivant les langues considérées. C'est ainsi par exemple que la langue anglaise utilisera

Une notion peu présente dans la littérature économique

Si l'on se réfère à la caractérisation donnée de la notion de « communs », entendue rappelons-le comme traitant d'une « ressource en accès partagé, gouvernée par des règles émanant largement de la communauté des usagers elle-même, et visant à garantir, à travers le temps, l'intégrité et la qualité de la ressource » (voir « Communs » ; Coriat, 2015), où marquer la différence ? Comment distinguer un commun d'un bien commun ?

Dans l'approche juridique, Marie Cornu a montré toute la subtilité dont le juriste doit faire preuve pour approcher et qualifier la notion de bien commun (voir « Biens communs (approche juridique) »). Du point de vue de l'économiste, on retiendra surtout deux points de ces analyses. Le fait que, dans la locution « bien commun », la notion de « bien » renvoie inmanquablement à une référence à la propriété, et le fait que, pour autant, la dimension « collective », celle de partage, doit elle aussi être au centre de la caractérisation, dès lors qu'il s'agit de biens déclarés « communs ». La contradiction au moins apparente est ainsi que le bien est à la fois objet d'appropriation et « commun ».

Pour parvenir aux caractérisations souhaitées la littérature est peu éclairante, car pratiquement inexistante. Il n'y a guère de discussion véritable construite sur cette distinction.

Oppositions selon la LATC

Article 109

⁴ Les oppositions motivées et les observations sur le projet sont déposées par écrit au greffe municipal dans le délai d'enquête, durant lequel elles peuvent être consultées par tous les intéressés.

Article 116

¹ Les auteurs d'oppositions motivées ou d'observations sont avisés de la décision accordant ou refusant le permis, avec l'indication des dispositions légales et réglementaires invoquées, lorsque l'opposition est écartée.

² Pour les oppositions, l'avis, sous pli recommandé, précise en outre la voie, le mode et le délai de recours.

Extraits d'opposition

Mesdames, Messieurs,

Je vous prie de prendre note de mon

OPPOSITION

à ce projet.

Il y a bien assez de maisons à Yverdon. Par contre, on manque cruellement d'arbres. Il faut donc préserver les cinq de cette parcelle et ne pas les abattre.

Ceci dans l'objectif de renaturer la commune, objectif qui est aussi le vôtre.

J'espère que vous entendrez mon argumentation et vous en remercie d'avance.

Opposition mise à l'enquête

Madame, Monsieur,

Par la présente, nous faisons opposition à la mise à l'enquête susmentionnée sis Promenade des Pins

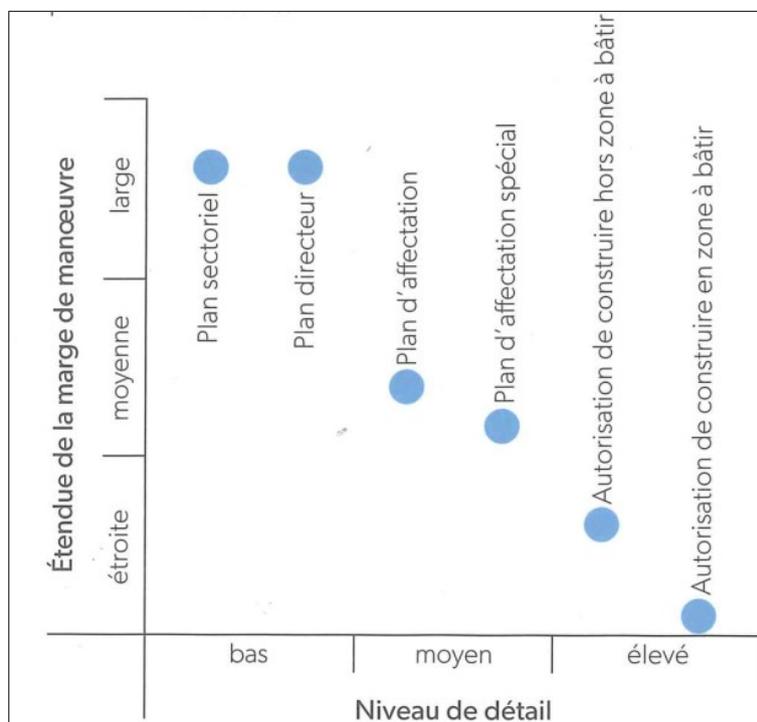
En effet, selon notre analyse, elle ne respecte pas le PGA en vigueur dans la Commune sur les points suivants :

1) PGA article 52 alinéa 2 : selon les plans de masse, le visuel donne l'impression de 2x 1 bâtiment et non 4 alors que la mise à l'enquête est prévue pour 4 bâtiments et non 2. Ce qui signifie que même si, comme le constructeur le dit, il y a deux entrées séparées, le caractère individuelle de chaque bâtiment n'est pas respecté et donc l'article 52 11.2 non plus. En effet, selon les plans masse et de façade, on ne voit nulle part que c'est séparé.

- Article 54, alinéa 1 : Non-respect de la hauteur : la hauteur du bas de la pente de la corniche du bâtiment jusqu'au terrain naturel dépasse les 7m50 article 54 alinéa 1 côté promenade des pins.

- Article 53, alinéa 1 : Non-respect de la distance minimale de 5m avec les terrasses et balcons côté parcelle

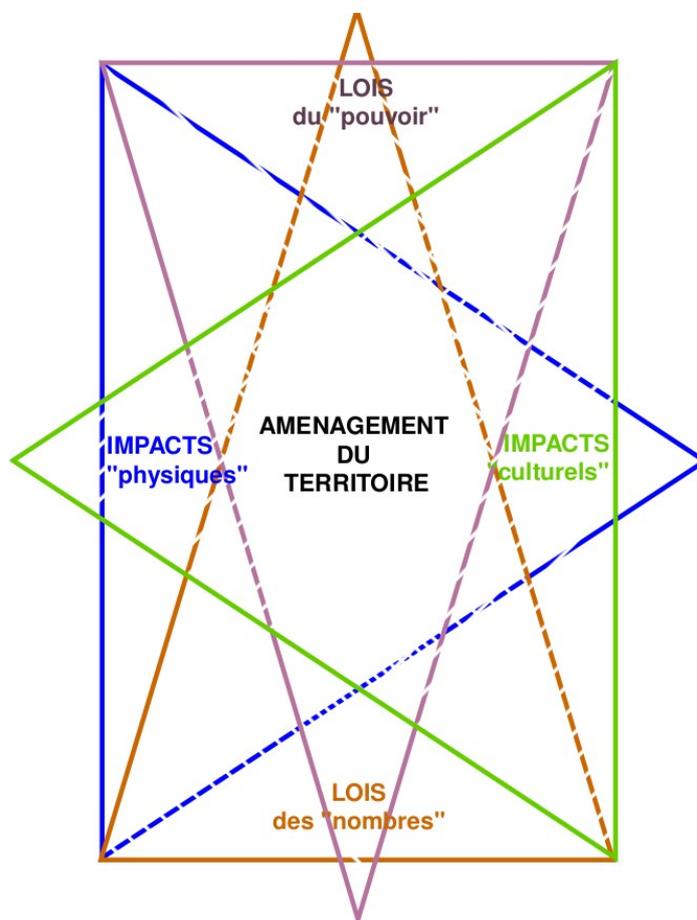
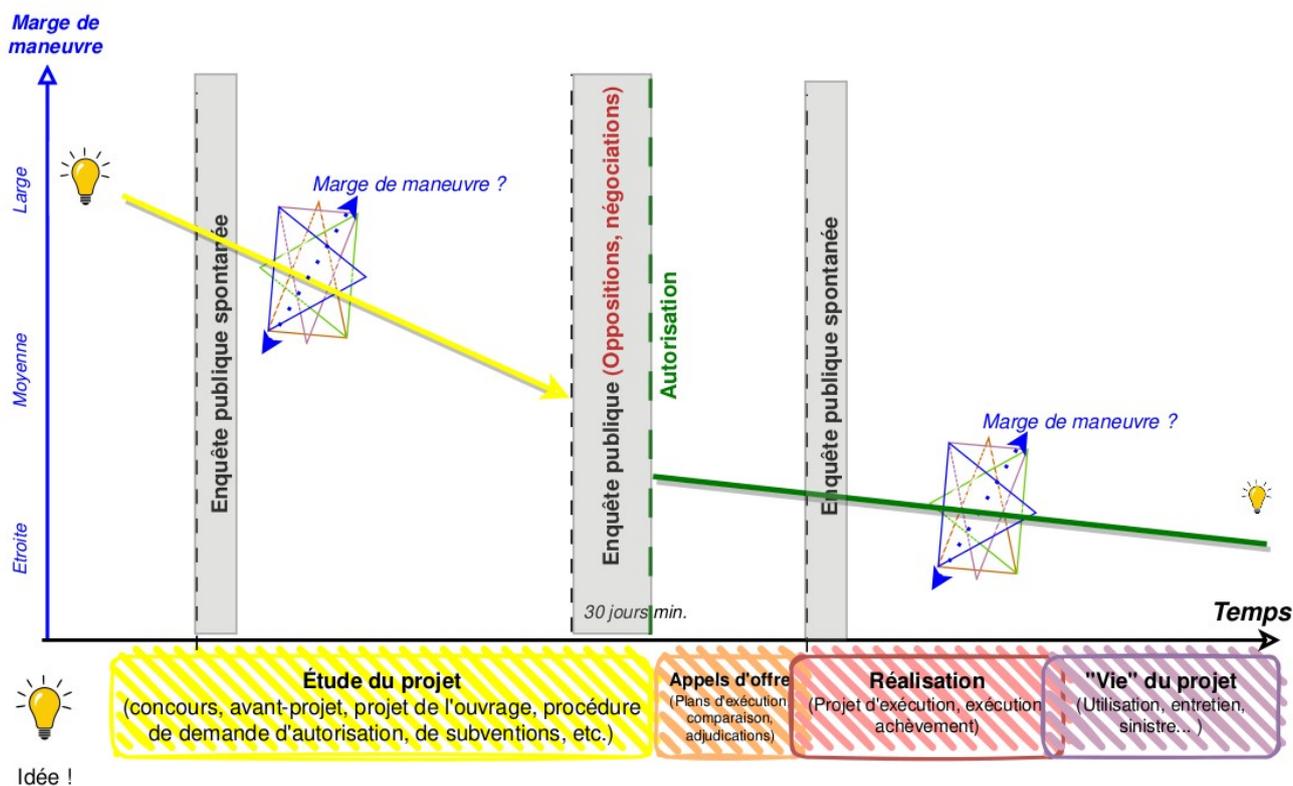
La pesée des intérêts



Ci-dessus : Marge de manœuvre disponible de la pesée des intérêts selon les étapes du projet d'aménagement du territoire (source : Espace suisse) et

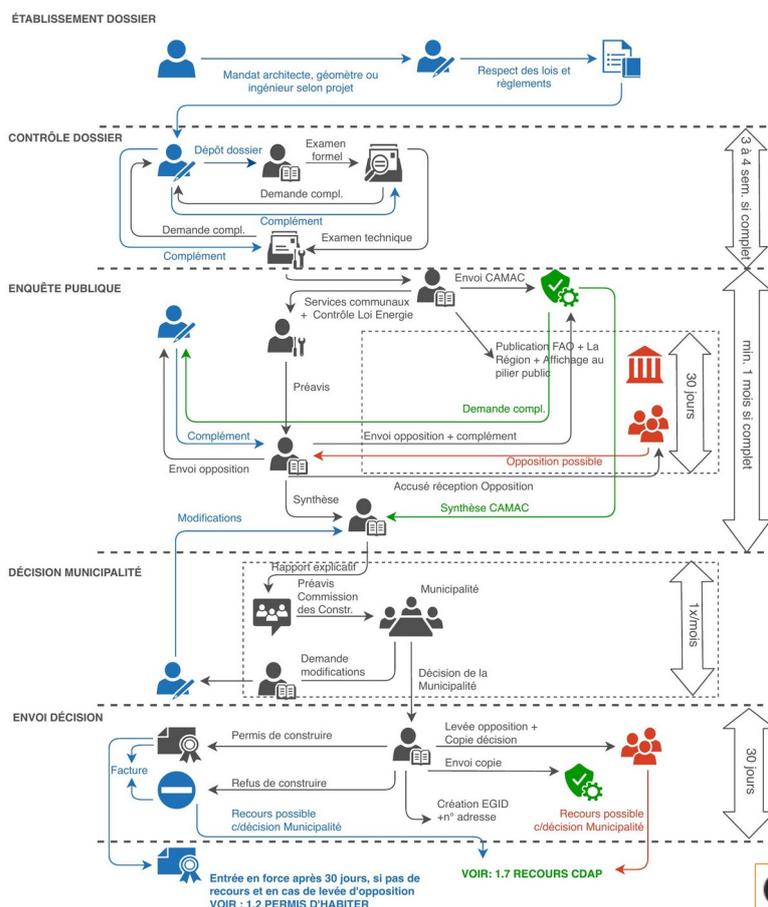
Ci-dessous : Vecteurs de lois et d'impacts influençant la pesée des intérêts

Enquêtes publiques «spontanées»



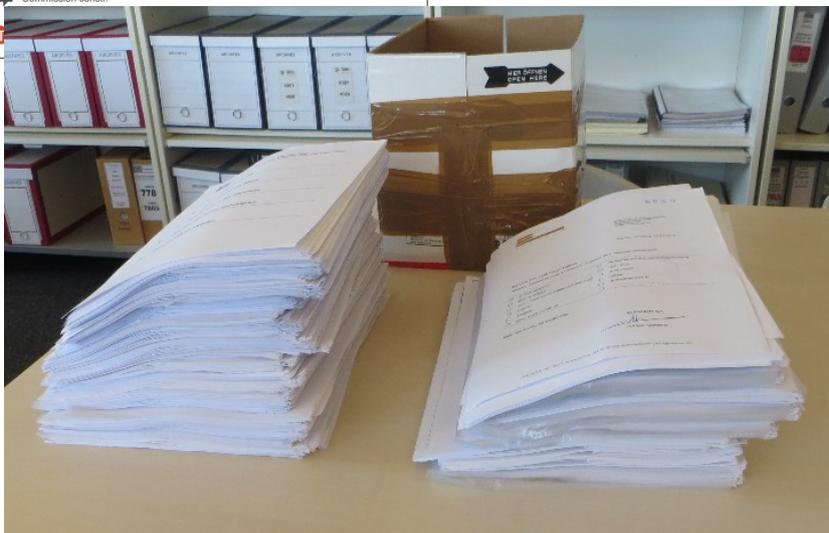
Procédures administratives

Police des constructions d'Yverdon-les-Bains
Enquête publique compétence communale et cantonale



© Yverdon-les-Bains_Tous droits réservés

POLICE DES CONSTRUCTIONS / version du 28.06.2021



Forum Bâtir et Planifier 2023

Les limites du confort

LES LIMITES DU CONFORT
FORUM SIA FSU FSAP BÂTIR + PLANIFIER EDITION 2023

Pendant que les jeunes continuent de crier leur colère devant l'inaction climatique, certain-es parlent d'agrandir les places de parc. Nos contradictions sont grandes et beaucoup de solutions se heurtent à un cadre législatif et normatif parfois inflexible, mais aussi à certaines habitudes difficiles à remettre en question.

Pour atteindre nos objectifs climatiques, quelles limites devrions-nous imposer à notre confort ?

Difficile de caractériser le confort. La notion est multidimensionnelle, relative, culturellement construite à l'échelle individuelle comme collective. Elle a d'ailleurs considérablement évolué au cours des derniers siècles, à mesure que les moyens techniques et énergétiques à disposition nous ont progressivement permis de nous défaire de toute forme de contraintes de notre environnement, jusqu'à atteindre un monde de l'(hyper)confort.

Malgré sa complexité, on tend à considérer cette notion de manière objective, comme un idéal à toute société développée, et à concevoir sa croissance constante sans limite comme un acquis non questionnable. Mais quel est son coût environnemental ?

À l'heure où les crises énergétiques et climatiques rendent nécessaire d'opérer une transition profonde de nos modes de vie, d'habiter, de produire et de consommer, le Forum Bâtir et Planifier interroge cette année la conception et les limites de notre (hyper)confort :

- Comment faire évoluer notre désir de confort pour le recentrer sur nos besoins fondamentaux et ainsi réduire notre impact environnemental global ?
- Est-il possible de renoncer à certaines formes de confort(s) et à quel prix ?
- Quels rôles doivent jouer les métiers du territoire face à un tel enjeu ?

Le débat auquel vous propose de prendre part cette édition du Forum, sans avoir la prétention de dresser un panorama exhaustif d'un enjeu aussi central et complexe, s'appuie sur des apports académiques, politiques et des études de cas afin de s'intéresser au(x) confort(s) :

- dans l'environnement construit de la thermique à l'acoustique et, plus largement dans nos usages de l'espace,
- dans nos modes de vie et d'habiter,
- dans un monde en surchauffe en proie aux bouleversements climatiques.

INFOS

Mardi 28.11.2023

Pavillon du Théâtre de Vidy
Av. Emile-Henri-Jaques-Dalcroze 5
1007 Lausanne

PLUS D'INFORMATIONS
www.vd.sia.ch/BP-2023

ENTRÉE LIBRE
Inscription obligatoire avant le 20 novembre à
participer@vd.sia.ch

AVEC LE SOUTIEN DE

SIA Vaud, Société suisse des ingénieurs et des architectes; FSU, Fédération suisse des urbanistes; FSAP, Fédération suisse des architectes paysagistes; Vaudoise Assurances; Fondation Culture du Bâti - CUB; Ouest lausannois (Bussigny, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Prilly, Renens, Saint-Sulpice, Villa St-Sainte-Croix); FVE, Fédération vaudoise des entrepreneurs; CVL, Chambre vaudoise immobilière; Retraites Populaires; UPIAV, Union patronale des ingénieurs et des architectes vaudois; Ville de Lausanne; Ville de Morges; Ville de Nyon; Ville de Pully; Ville d'Yverdon-les-Bains

Partenaire média Revue Tracés

sia
FSU
FSAP

FORUM

LES LIMITES DU CONFORT

28.11
2023

PLANIFIER

BÂTIR

PAVILLON
DU THÉÂTRE DE VIDY

LAUSANNE

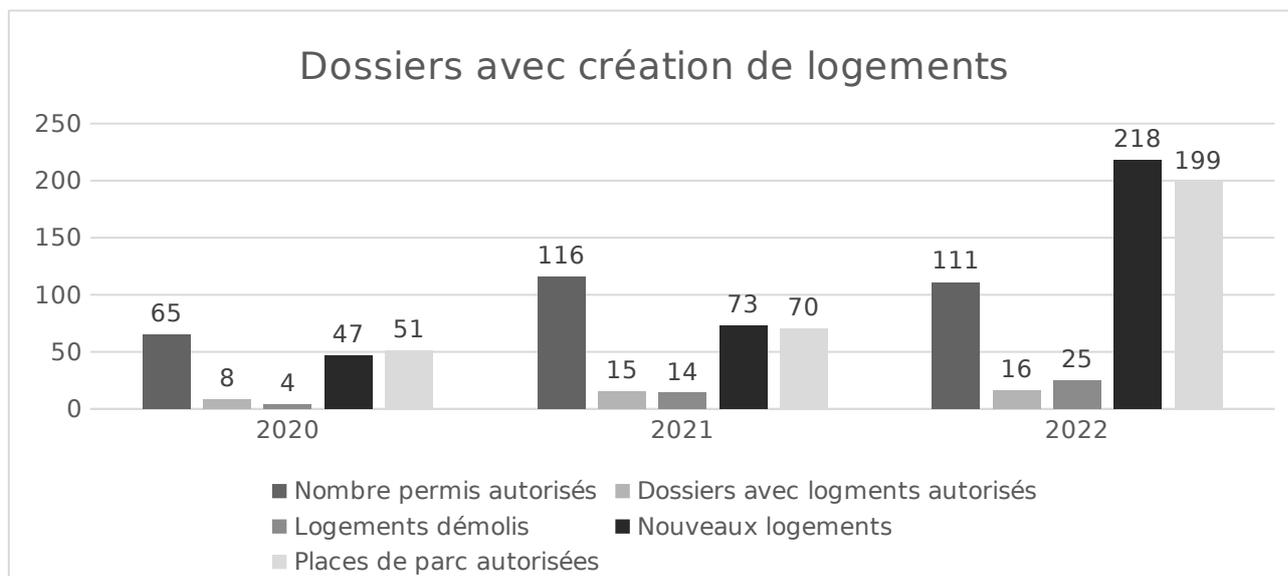
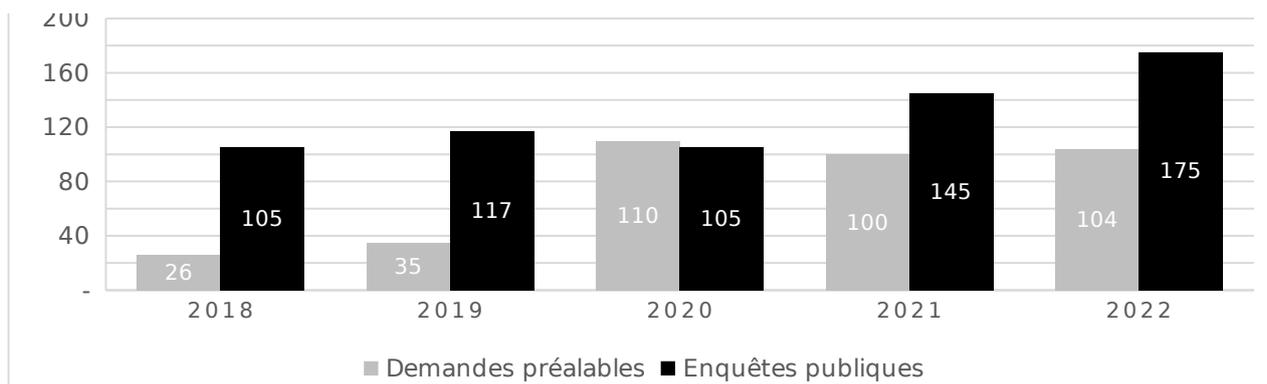
AVEC LE SOUTIEN DE

vaudoise CUB QUEST LAUSANNOIS entrepreneurs! CHAMBRE VAUDOISE IMMOBILIERE UPIAV Retraites Populaires Ville de Lausanne mores NYON pully Tracés

PARTENAIRE MEDIA TRACÉS

Statistiques

Police des constructions d'Yverdon-les-Bains



© Yverdon-les-Bains_Tous droits réservés

Indicateurs de la participation

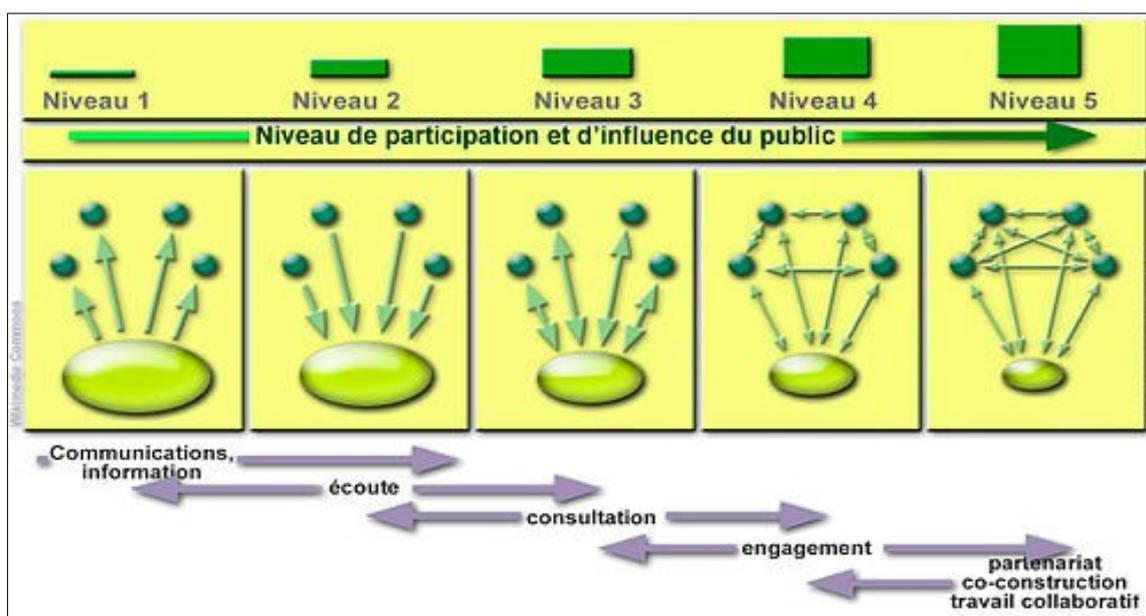
«Echelles» de la participation

« Echelle de la participation d'Arnstein » (1969)

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Participation_\(politique\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Participation_(politique))

8	Contrôle citoyen	une communauté locale gère de manière autonome un équipement ou un quartier.	Pouvoir effectif des citoyens
7	Délégation de pouvoir	le pouvoir central délègue à la communauté locale le pouvoir de décider un programme et de le réaliser.	
6	Partenariat	la prise de décision se fait au travers d'une négociation entre les pouvoirs publics et les citoyens	
5	Conciliation / Réassurance	quelques habitants sont admis dans les organes de décision et peuvent avoir une influence sur la réalisation des projets.	Coopération symbolique ou "tokenisme"
4	Consultation	des enquêtes ou des réunions publiques permettent aux habitants d'exprimer leur opinion sur les changements prévus.	
3	Information	les citoyens reçoivent une vraie information sur les projets en cours, mais ne peuvent donner leur avis.	Non-participation
2	Thérapie	traitement annexe des problèmes rencontrés par les habitants, sans aborder les vrais enjeux	
1	Manipulation	information biaisée utilisée pour « éduquer » les citoyens en leur donnant l'illusion qu'ils sont impliqués dans le processus.	

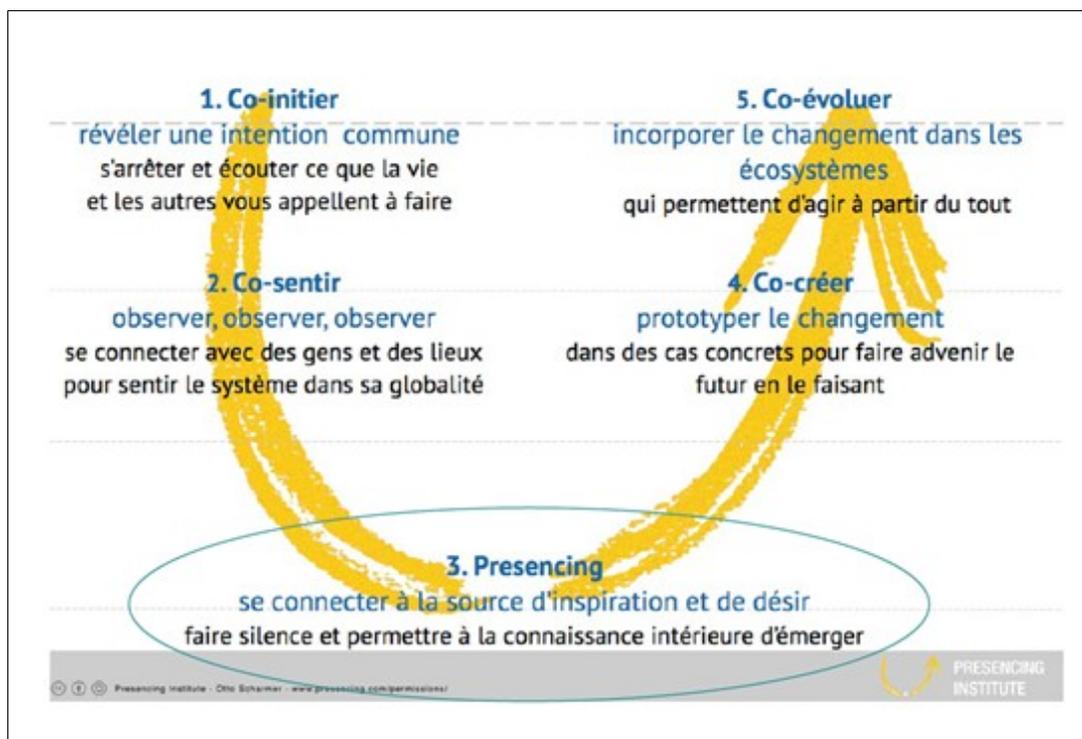
Tokénisme : pratique consistant à faire des efforts symboliques d'inclusion vis-à-vis de groupes minoritaires, dans le but d'échapper aux accusations de discriminations



Source : Lamiot

Outils / Méthodes d'accompagnement Pédagogiques pour la participation

La théorie du U pour l'intelligence collective
https://fr.wikipedia.org/wiki/Th%C3%A9orie_U



Jeux de sociétés

<https://www.dixit.net/fresque-de-la-ville/>
<https://www.lejokcoeur.fr/lesjeuxdujok/>

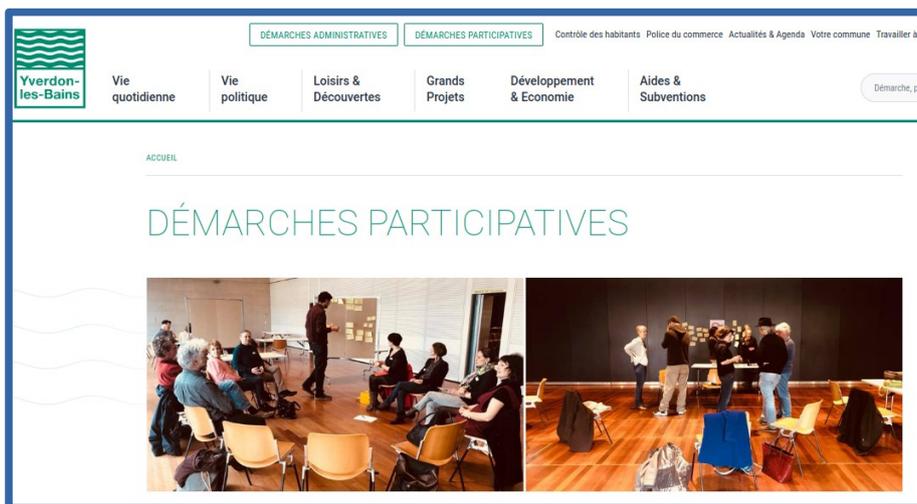


ANNEXE

[12.3]

Outils / Méthodes d'accompagnement pour la participation

Les «démarches participatives» @Yverdon-les-Bains

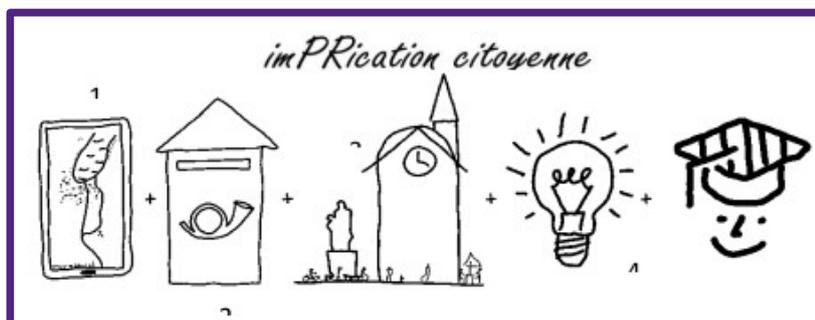


Avec les citoyens



© Yverdon-les-Bains_Tous droits réservés

Inter-services



Civic-challenge

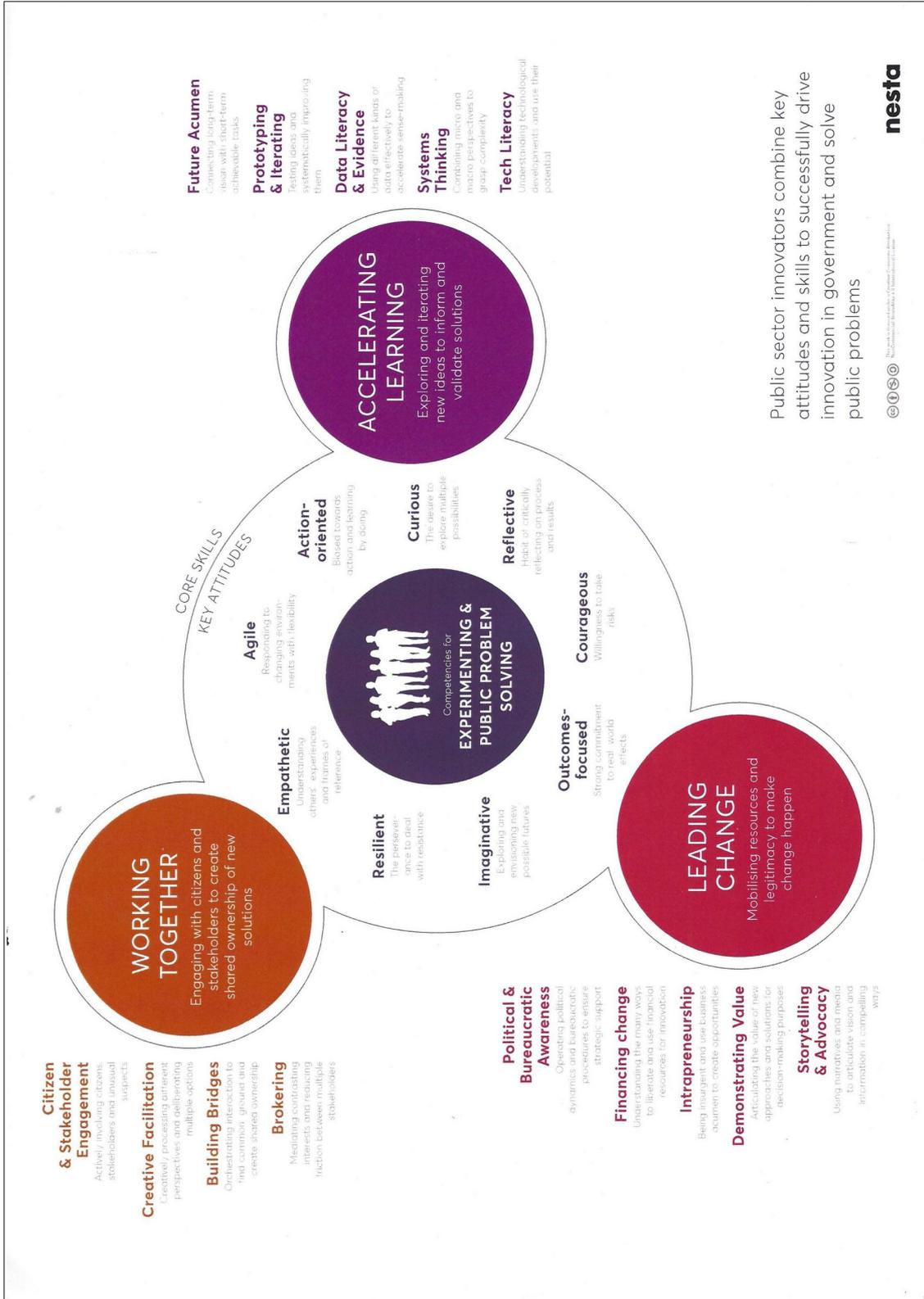
ANNEXE

[12.4]

«Cartographie» pour la participation

Nesta Frame Skills

https://media.nesta.org.uk/documents/Nesta_CompetyFramework_Guide_July2019.pdf



ANNEXE

[12.4]

«Cartographie» pour la participation

Exemple : Extrait CV de Jérôme Bouglé

Cartographie des capacités et envies compatibles avec la stratégie de durabilité 2030 d'Yverdon-les-Bains_Thèmes 0 et 1 / 8

		STRATÉGIE DE DURABILITÉ 2030		Affinité	
				Acquises	A améliorer
		X Prioritaires		X = Prioritaires	
		Capacité	Envies / Ambitions		
Ville exemplaire — gouvernance et partenariat	Axe d'action				
	0.1	Diminution de l'impact des déplacements de l'ensemble du personnel			
	0.2	Amélioration des performances énergétiques du patrimoine immobilier communal			
	0.3	Réduction de l'empreinte écologique des technologies de l'information			
	0.4	Préservation de la qualité de l'environnement naturel et des espaces publics pour favoriser la biodiversité			
	0.5	Organisation de manifestations exemplaires en termes de durabilité			
	0.6	Développement d'un système de suivi de la stratégie de durabilité (monitoring)			X
	0.7	Mise en place d'un processus d'évaluation de projet sous l'angle de la durabilité			X
	0.8	Intégration de critères de durabilité lors de la construction ou la rénovation du parc immobilier de la Ville			
	0.9	Amélioration de l'efficacité organisationnelle des autorités et de l'Administration publiques et du fonctionnement			
	0.10	Encouragement à la collaboration interservices			
	0.11	Mise en place d'outils de pilotage basés sur les nouvelles technologies dans le but d'un développement urbain durable			
	0.12	Actualisation du statut du personnel 0.13. Promotion de la santé et la sécurité au travail			
	0.13	Promotion de la santé et la sécurité au travail			
	0.14	Proposition d'activités culturelles et sportives			
	0.15	Engagement de personnes en situation de handicap ou en réinsertion			
	0.18	Élaboration d'une stratégie de communication en matière de durabilité			
	0.19	Information des collaborateurs • trices sur la Stratégie 2030			X
	0.20	Sensibilisation de la population et des acteurs • trices du territoire Yverdonnois			
	0.21	Sensibilisation du personnel de l'Administration aux leviers d'action à leur disposition			
	0.22	Encouragement à l'éducation au développement durable et soutien à la médiation dans les milieux extra et parascolaires milieux extra et parascolaires			
	0.23	Mise en place de conditions cadres favorables à la participation			X
	0.24	Création de synergies entre la Ville et les écoles, les entreprises et les associations			
	0.25	Meilleure mise en valeur et communication des possibilités de soutiens financiers (Bourse aux projets)			
	0.26	Encouragement aux partenariats public-privé			
	0.27	Poursuite et renforcement de la collaboration intercommunale			
	0.28	Poursuite du soutien financier à des projets de solidarité internationale en lien avec les 17 ODD			
	1.1	Mise en œuvre du Plan directeur communal et plan d'affectation			
	1.2	Élaboration d'une planification territoriale tenant compte des risques liés aux changements climatiques			
	1.3	Utilisation d'outils d'évaluation de durabilité lors de la création de nouveaux quartiers			
1.4	Création d'espaces de nature en ville et anticipation de leur mise en réseau lors de nouvelles planifications				
1.5	Diminution des barrières architecturales dans les espaces publics et privés (accessibilité universelle)				

ANNEXE

[12.4]

«Cartographie» pour la participation

Exemple : Extrait CV de Jérôme Bouglé

Cartographie des capacités et envies compatibles avec la stratégie de durabilité 2030

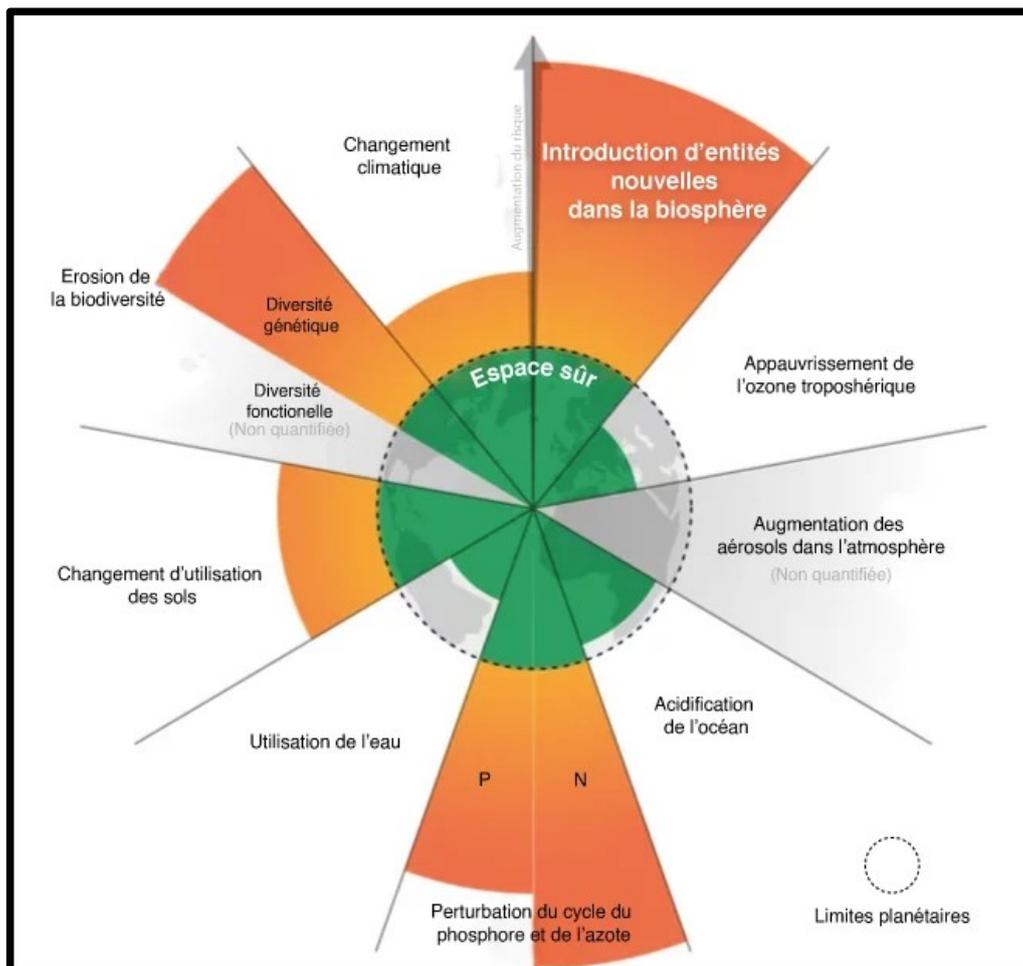
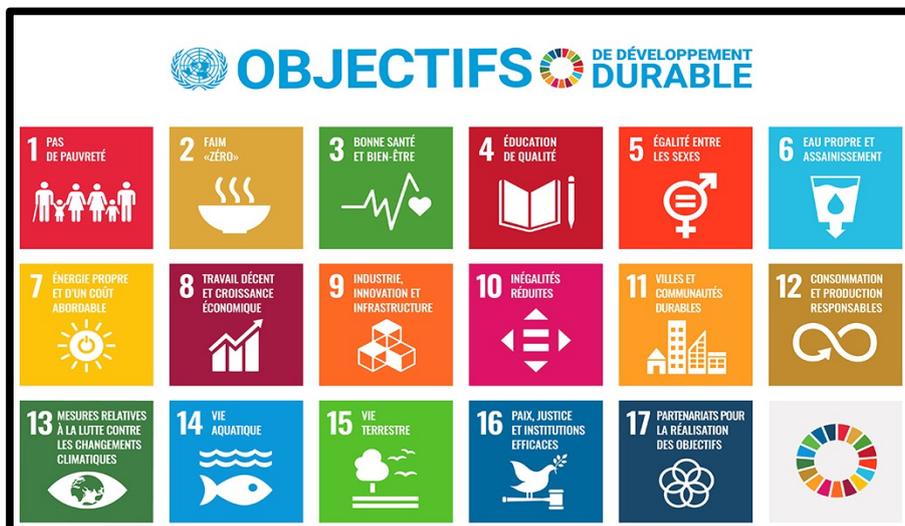
D'Yverdon-les-Bains thèmes 1 à 4 / 8

Développement urbain et mobilité	1.6	Renforcement du lien avec la nature, la culture, le sport et la cohésion sociale dans l'espace extérieur		
	1.7	Mesures favorisant l'appropriation, l'animation et la convivialité		
	1.8	Mise en œuvre du plan directeur mobilité douce		
	1.9	Amélioration de la sécurisation et des infrastructures pour les vélos		
	1.10	Mesures d'accompagnement et d'incitation à l'utilisation des transports publics et des modes doux(marche, vélo)		
	1.11	Intégration de critères de durabilité lors de projets de planification, construction ou rénovation d'infrastructures ou de bâtiments		
	1.12	Encouragement de formes d'habitat prenant en compte l'évolution des modes de vie		
	Ressources naturelles	2.1	Mesures visant la réduction de l'utilisation de ressources renouvelables et non-renouvelables	
2.2		Recherche d'une utilisation économe du sol		
2.3		Mise en œuvre du plan directeur Nature		
2.4		Contribution à la conservation de la faune et de la flore régionale		
2.5		Renaturalisation des cours d'eau sur la base de critères biologiques et paysagers		
2.6		Mise en réseau des espaces de nature en ville présents sur le territoire communal		
2.7		Meilleure considération des cours d'eau et des milieux humides pour améliorer la connexion biologique entre lac et plaine		
2.8		Renforcement de la fonction écologique des cours d'eau		
2.9		Amélioration de la lutte contre la pollution atmosphérique (ozone, particules fines) et mesures ciblées lors de pics de pollution		
2.10		Amélioration de la qualité de l'eau		
2.11		Limitation de l'utilisation d'intrants chimiques dans les sols productifs		
2.12		Soutien à l'assainissement des sites pollués et à la régénération des sites dégradés		
Climat et énergie	3.1	Réalisation d'un diagnostic des risques liés au réchauffement climatique		X
	3.2	Augmentation des zones végétalisées et perméables en ville		
	3.3	Soutien aux aménagements en lien avec l'eau		
	3.4	Sensibilisation de la population au réchauffement climatique		X
	3.5	Promotion de l'alimentation locale et de saison, avec un bilan carbone réduit		
	3.6	Soutien aux modes de mobilité doux et collectifs		
	3.7	Mise en œuvre du plan directeur des énergies		
	3.8	Mise en œuvre de la politique énergétique et climatique		
	3.9	Mise en œuvre du plan directeur de l'éclairage public		
	3.10	Promotion de l'efficacité énergétique des bâtiments privés		
	3.11	Sensibilisation de la population aux mesures d'économie d'énergie		
Consommation et production	4.1	Valorisation d'outils d'évaluation de la consommation		
	4.2	Intégration des aspects de saisonnalité, de proximité et d'équilibre alimentaire dans la restauration collective		
	4.3	Incitation des organisateurs • trices de manifestations à être pro-actifs et pro-actives en matière de durabilité et de consommation responsable		
	4.4	Promotion de modes de production responsables et de produits locaux et de saison		
	4.5	Formation et sensibilisation aux pratiques de jardinage respectueuses du sol et de la biodiversité		
	4.6	Sensibilisation aux moyens de réduire les déchets à la source et de les valoriser (récupération, réutilisation, recyclage)		

ANNEXE

[12.5]

Outils / indicateurs pour l'évaluation selon les critères de «durabilité»



ANNEXE

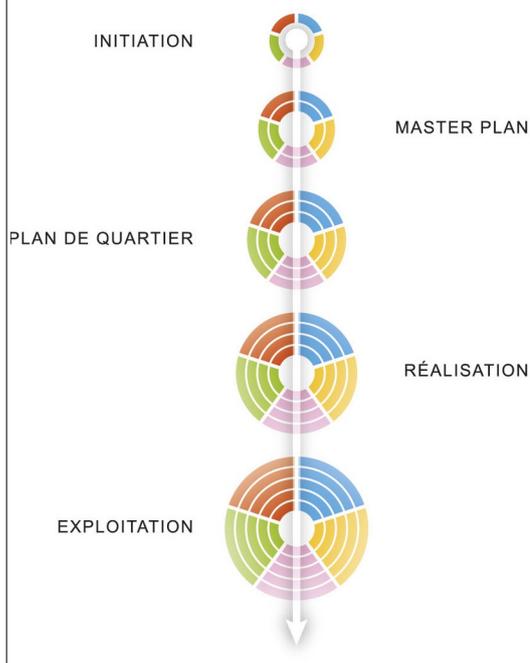
[12.5]

Outils / indicateurs pour l'évaluation selon les critères de «durabilité»

Sméo
<http://smeo.ch/>

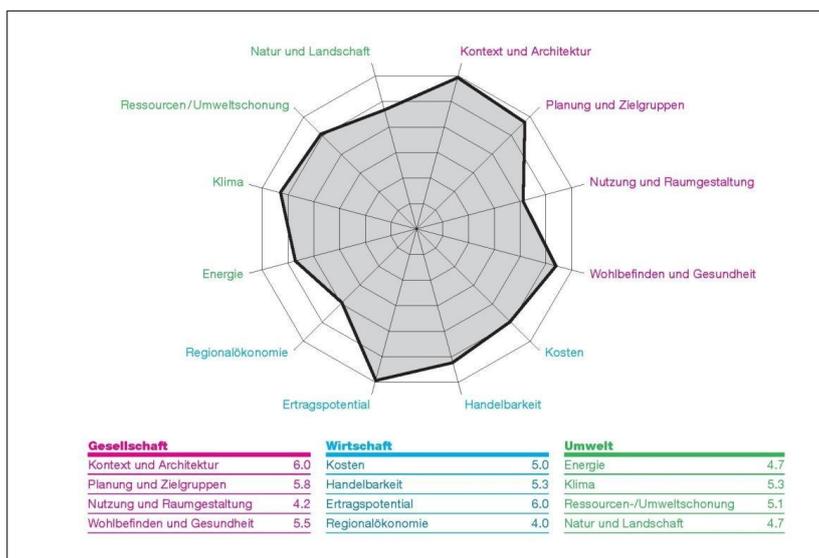


DÉVELOPPEMENT DU PROJET



SNBS

<https://www.snbs-batiment.ch/le-snbs/apercu/>



Société	Economie	Environnement
<p>Qualité du développement Développer et construire durablement</p>	<p>Cycle de vie Coûts optimisés sur les cycles d'utilisation et de construction</p>	<p>Protection du climat Construction et exploitation aussi neutres que possible pour le climat</p>
<p>Offres et accessibilité Offres variées de commodités facilement accessibles</p>	<p>Potentiel d'utilisation Haut potentiel d'utilisation du bâtiment et de son emplacement</p>	<p>Énergie Efficacité et part élevée d'énergies renouvelables</p>
<p>Qualité d'usage Haute qualité d'usage à l'intérieur et à l'extérieur</p>	<p>Économie régionale Contribution positive à l'économie régionale</p>	<p>Ressources et environnement Construction et exploitation préservant les ressources et l'environnement</p>
<p>Bien-être et santé Grand confort intérieur</p>	<p>Communication* Informations et offres à destination des utilisateurs</p>	<p>Nature et paysage Exploitation des potentiels naturels existants</p>

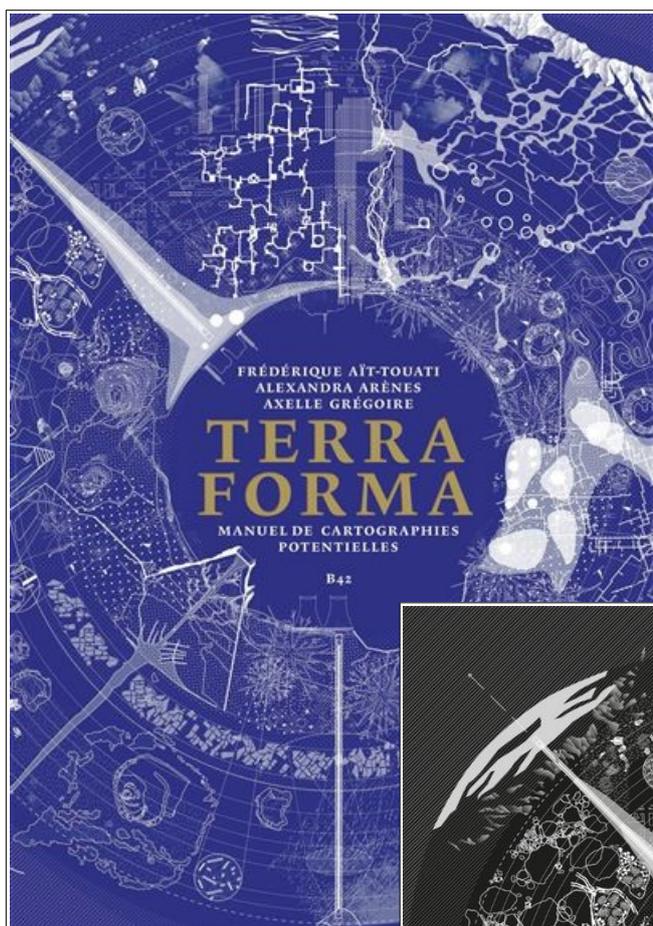
* Le thème de communication ne concerne que SNBS-Quartier.

ANNEXE

[12.6]

Cartographie pour la perception de notre milieu et des «biens-communs»

TERRA FORMA : Manuel de cartographies potentielles
Frédérique Aït Touati, Alexandra Arènes, Axelle Grégoire (2023)

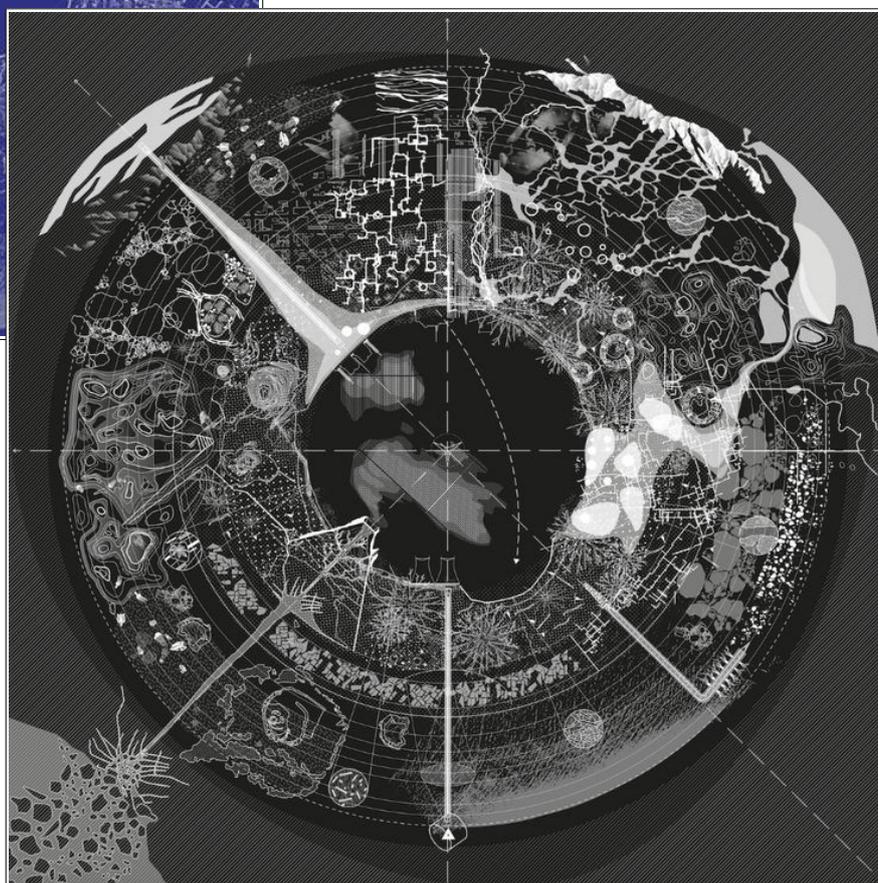


PROPERTY OF THE MIT PRESS
FOR PROOFREADING, INDEXING, AND PROMOTIONAL PURPOSES ONLY

CONTENTS

13	49	73	97	119	143	167
MODEL I	MODEL II	MODEL III	MODEL IV	MODEL V	MODEL VI	MODEL VII
Models 13 Map 13 Transformation 13	Models 49 Map 49 Transformation 49	Models 73 Map 73 Transformation 73	Models 97 Map 97 Transformation 97	Models 119 Map 119 Transformation 119	Models 143 Map 143 Transformation 143	Models 167 Map 167 Transformation 167

Foreword (by Olivier Latorre) 5
Living among the Living 12
Frame of Reference 13
Point of Life 49
Living Landscapes 73
Borders 97
Space-Time 119
(Re)sources 143
(Re)collection 167
Index 170
Appendix: Data 171
Bibliography 172



QR-REQUÉRANT

Recours PAC

Ce versement sert prioritairement à financer les activités du requérant (frais administratifs et honoraires) nécessaires à assurer les prestations de l'offre.

Il ne sera pas remboursé quelque soit l'issue du recours.

En cas de solde positif final du décompte des versements effectués selon le «QR-Requérant» et le «QR-Procédure» à l'issue du recours, le Requérant s'engage à financer un projet ayant un intérêt «public» (association, fondation, etc.) en lien avec le recours par un sondage.

Merci de bien spécifier : «Recours PAC» + votre adresse mail (courriel)

Recours et offre de prestations téléchargeables à cette adresse:

<https://www.echo-systeme.ch/pac/>

A détacher avant le versement

Bulletin de réception

Compte / payable à
CH57 3012 3039 7595 2000 2
ECHO-système, Jérôme Bouglé
chemin des llettes 4
1423 Villars-Burquin

Référence
00 00003 97595 20002 00000 01101

Payable par (nom/adresse)

┌

└

Monnaie Montant
CHF

┌

Service de réception

Section de paiement



Compte / payable à
CH57 3012 3039 7595 2000 2
ECHO-système, Jérôme Bouglé
chemin des llettes 4
1423 Villars-Burquin

Référence
00 00003 97595 20002 00000 01101

Payable par (nom/adresse)

┌

└

Monnaie Montant
CHF

┌

└

QR-Procédure

Recours PAC

Ce versement sert prioritairement à financer les activités du Tribunal et du Conseil d'État en cas d'abandon du Requérant ou du «Rejet» du recours. Ce versement sera remboursé en cas de «gain de cause» ou d'abandon du Conseil d'État. Dans ce cas, le contrat de «financement contributif» doit être signé.

Le montant minimal demandé est de 150.- CHF.

En cas de solde positif final du décompte des versements effectués selon le «QR-Requérant» et le «QR-Procédure» à l'issue du recours, le Requérant s'engage à financer un projet ayant un intérêt «public» (association, fondation, etc.) en lien avec le recours par un sondage.

Merci de bien spécifier : «Recours PAC» + votre adresse mail (courriel)

Recours offre de prestations et contrat de financement contributifs téléchargeables à cette adresse:

<https://www.echo-systeme.ch/pac/>

A détacher avant le versement

Bulletin de réception

Compte / payable à
CH57 3012 3039 7595 2000 2
ECHO-système, Jérôme Bouglé
chemin des Ilettes 4
1423 Villars-Burquin

Référence
00 00003 97595 20002 00000 02607

Payable par (nom/adresse)

┌
└

Monnaie Montant
CHF

Service de réception

Section de paiement



Monnaie Montant
CHF

Compte / payable à
CH57 3012 3039 7595 2000 2
ECHO-système, Jérôme Bouglé
chemin des Ilettes 4
1423 Villars-Burquin

Référence
00 00003 97595 20002 00000 02607

Payable par (nom/adresse)

┌
└

Mise à l'enquête

Avis d'enquête dans le journal «La région» d'Yverdon-les-Bains et FAO-VD

14 PUBLICITÉ

Jeudi 31 août 2023 LA RÉGION

LUDAL CONSEILS

UN SEUL INTERLOCUTEUR POUR BIEN PLANIFIER SA RETRAITE EN SUISSE OU AU PORTUGAL

Voici Georges et son épouse Anita Müller, ils seront bientôt à la retraite. Ils aimeront s'installer au Portugal. Comment anticiper ces changements? De quels revenus pourront-ils bénéficier? A qui s'adresser?



Faites comme eux, choisissez Ludal Conseils, le spécialiste des retraites réussies.

Prenez rendez-vous dès aujourd'hui dans votre région!

Rolle - Villeneuve (VD) - Yverdon - Marigny - Sion

contact@ludal-conseils.ch 0763690624 ludal-conseils.ch

CHEYRES Grande salle

Samedi 2 septembre 2023 à 20h
Dimanche 3 septembre 2023 à 19h

SUPER LOTO

Système LOTOPTIC
Carte de fidélité - Salle non-fumeurs
Valeur des lots Fr. 6'840.- en bons
24 séries pour Fr. 9.- / Bingo: 4 x Fr. 150.-
Un carton gratuit pour les séries 9, 10, 11 et 12
JACKPOT: Fr. 20.- bloqué à Fr. 140.-

Se recommandent
Tir CheyesChâbles / Ski-Snow club

Plâtrerie Peinture Tapisserie

Isolation façades

Gregorutti & fils SA Maîtrises fédérales

Yverdon-les-Bains
024 425 82 33 info@gregorutti.ch

MUNICIPALITÉ DE GRANDSON

ENQUÊTE PUBLIQUE DU 02.09.2023 AU 01.10.2023

Réf. communale: E23-2023
N° camac: 224783
Parcelle: 1392
N° ECA: -
Coordonnées: 2 539 224 / 1 185 084

Commune de **Grandson**

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Conformément aux dispositions de la Loi cantonale du 4 décembre 1985 sur l'aménagement du territoire et les constructions, de la Loi cantonale du 10 décembre 1991 sur les routes et de la Loi cantonale du 9 octobre 2012 sur le registre foncier, la Municipalité de Grandson soumet à l'enquête publique du 2 septembre 2023 au 1^{er} octobre 2023, les projets suivants:

- Le plan d'affectation «Bellevue - Borné Nau Est» et son règlement;
- Les servitudes publiques de passage et d'usage dans le périmètre dudit plan d'affectation;
- Le projet de remaniement parcellaire comportant la cadastration du domaine public pour passage aux parcelles privées et la décadastration de parcelles privées pour passage au domaine public.

MUNICIPALITÉ DE BONVILLARS

ENQUÊTE PUBLIQUE DU 30.08.2023 AU 28.09.2023

N° camac: 225495
Parcelle 485
N° ECA: 71
Coordonnées: 2 541 450 / 1 187 810

Nature des travaux: Agrandissement, Aménagement d'un appartement, création d'un accès au jardin depuis l'étage et deux places de stationnement.

Situation: Rue de la Cloître 1

Note de Recens. Arch.: 5

Propriétaires, promettants, DDPS: Hippenmeyer Patrick, Hippenmeyer Christiane, Hippenmeyer Damien

Auteur des plans: Juliano Mirco, AAMW - Atelier d'architecture Wyss Juliano Sarl

Demande de dérogation: -

Particularités: -

Le dossier est déposé au Greffe municipal. Les oppositions ou remarques éventuelles sont à adresser par écrit à la Municipalité durant le délai de l'enquête.

La Municipalité

Yverdon-les-Bains

ENQUÊTE PUBLIQUE N° 2023-9765

Propriétaire: ARC Logiciels SA, Rue des Philosophes 47, 1400 Yverdon-les-Bains

Requérant: Brodard & Billiaert SA, Chemin du Bief 6, 1027 Lonay

N° parcelles: 97, 98
N° ECA: 1058, 1060
N° CAMAC: 224040

Nature des travaux: Transformation d'espaces d'activité et changement d'affectation (1 appartement en bureau)

Adresse de l'ouvrage: Rue des Philosophes 47-49

Les plans peuvent être consultés au Service de l'urbanisme de la Ville d'Yverdon-les-Bains, au troisième étage de l'Avenue des Sports 14, du 02.09.2023 au 01.10.2023. Le solde du dossier est disponible sur demande au guichet.

Délai d'opposition: 01.10.2023

fao feuille des avis officiels

DANS CE NUMÉRO

MOBILITÉ
Portes ouvertes du TCS à Cossonay: le SAN offrira plusieurs prestations

30^{es} Journées européennes du patrimoine: réemploi et recyclage à l'honneur

DÉCOUVRIR LE PATRIMOINE

Les Journées européennes du patrimoine, rendez-vous incontournable pour les amateurs de culture et de découverte, célèbrent leur 30^e édition les samedi 9 et dimanche 10 septembre 2023. Cette année, ces journées se déroulent sous le thème stimulant du réemploi et du recyclage, visant à sensibiliser le public à la préservation de notre patrimoine tout en abordant des enjeux contemporains.

Dix-huit sites cantonaux à découvrir
Le canton de Vaud se soude à cet événement incontournable avec une offre diversifiée de dix-huit sites à explorer, répartis dans toutes les régions. Parmi les incontournables, les visiteurs pourront s'imprégner de l'histoire du Château de Pommourens à Prangins, se perdre dans les charmes bucoliques du quartier du Vallon à Lausanne, pénétrer les secrets du bonjour médiéval de Lully, admirer les travaux de restauration de l'Hôtel Right à Gilly, ainsi que découvrir les splendides collections de la Rue de Gilly et de Saint-Christophe à Champvent.

Le programme s'annonce des plus riches, proposant des visites libres ou guidées, toutes gratuites. Cependant, pour certaines, une réservation est nécessaire.

et ce avant le 6 septembre. Pour de plus amples informations et pour effectuer des réservations, nous vous invitons à consulter le site www.ud.ch/jeep

Participation des autres cantons
Les Journées européennes du patrimoine ne se limitent pas au canton de Vaud. En effet, cette manifestation, née en France en 1984, a pour mission de faire découvrir des monuments et des sites historiques souvent méconnus au public, le reste de l'année. Dans toute la Suisse, cet événement est coordonné par le Centre national d'information sur le patrimoine culturel (CNKI), avec, en Suisse romande, la participation active des cantons de Fribourg, Genève, Jura, Bas-St-Vincent, Neuchâtel et Valais. Les programmes des autres cantons sont disponibles sur le site www.decouvre-le-patrimoine.ch

L'événement est organisé par la Division monuments et sites de la Direction générale des monuments et du patrimoine (DGMP) en collaboration avec de nombreuses partenaires.

Achat de bijoux, or, montres et argenterie

Lors du test comparatif de la RTS, nous sommes sortis 1^{er} au niveau prix, sérieux et honnêteté en Suisse romande.

Résultat sur www.bijouxor.ch

Atelier de bijouterie Yves Rochat
Tél. 021 981 2001 - www.bijouxor.ch

information :
antonaux ;
spative.
is peuvent être consultés
ent être consultés sur le site
officiel/pilier-public/
ées, avec nom, adresse, date
l'enquête ou adressées, par
ndson, durant le délai de
ons ou oppositions déposées

ultation publique aura lieu le
le des Quais.

La Municipalité

Tour de Romandie
UCI WOMEN'S WORLDTOUR

Ville-Étape 2023

Vendredi 15 septembre 2023

Du 15 au 17 septembre 2023

UCI WORLDWIDE



Mise à l'enquête

Affichage au «pilier public» du service d'urbanisme d'Yverdon-les-Bains



Reconnaitances

Je dédie ce projet ...

A mes origines et mon-de-venir
A mon épouse Marie-Claire et à notre fils Gabriel
A la ville d'Yverdon-les-Bains [Y], l'ADNV [Z] comme toute autre forme collective humaine œuvrant pour nos «Biens-communs»
A toutes celles et ceux qui m'ont tolérés et influencés par amour
A la VIE, âme sœur, qui m'a su porter jusqu'à ce point ! Ou celui là ? :o)

Les connaissances (cognitives) incarnées durant notre vie, n'ont pas de prix. Quel est le prix pour notre apprentissage par **itération*** (observation, essai, erreur et pour finir réussite) de la marche ? Malgré tout, je tiens à souligner deux d'entre elles, en lien avec notre modèle économique de «marché». Celle de mon apprentissage Sebasol [Za] pour être installateur de systèmes de chauffage avec panneaux solaires thermiques, puis celle du **CAS* HEIG-VD* Eco2libri* [Zb]** pour la production de ce projet.

C'est en 2009 qu'a débuté mon apprentissage «Sebasolien», malheureusement stoppé en 2015, pour des raisons familiales. Avec l'association Sebasol j'ai pu me former en aidant les **autoconstructeurs*** qui payaient ma formation et mes heures de travail (+15'000.- CHF) ! Soit l'équivalent de :

- plus de 100 jours de chantier
- 10 jours de cours (dimensionnement, comptabilité, création d'entreprise)
- 2 semaines de cours donnés à plus de 100 autoconstructeurs durant leur journée de formation

Avec à la clef, un métier de terrain, «indépendant», une reconnaissance inégalable dans l'univers des énergies renouvelables et une participation directe à une association d'utilité publique productrice de savoir-faire «contributif» naturellement partagé aux autoconstructeurs et apprentis installateurs à nouveau suivants.

Eco2libri «Transition écologique et changement de paradigme économique» quant à elle m'a coûté plus 8'900.- CHF (hors subvention) pour 20 jours de formations avec 10 autres «co-équipiers» et des centaines d'heures de travail personnel sur le temps de mon activité individuelle ECHOsysteme. Avec l'objectif de «co-crée un projet novateur et de redonner du sens à notre activité en lien avec nos valeurs».

Ces deux mondes, l'apprentissage et les «hautes écoles», générateurs de connaissance coexistent ; à rebours pour l'HEIG puisque la transition écologique avec le changement de paradigme économique est concrètement «travaillé» depuis 25 ans en Suisse romande avec Sebasol ! Mieux vaut tard que jamais !

Quel que soit l'issue de cette formation à l'école d'1G, je dois reconnaître que dans les 2 cas, mon envie de découvrir, d'apprendre et de partager mes connaissances n'ont pas tari grâce à la somme des individus qui y ont contribué, jusqu'à présent!

Je tiens à remercier Sebasol et Eco2libri incarnés par Pascal Cretton et Clotilde Jenni de m'avoir accordé autant de patience (poussée à bou... glé) avec cœur et rigueur !

«Apprendre à Apprendre [1] ? L'école à l'origine n'est-elle pas faite pour ça ?». C'est la question que notre fils nous a posé à la rentrée de sa dernière classe de scolarité (11ème Harnos) à propos d'un bulletin d'inscription au cours nommé ainsi. Il n'est pas trop tard pour le reconnaître, en effet.

Les références principales des «œuvres» (sérieuses comme un peu moins) participantes à l'élaboration de ce «**jeu de piste**» qu'est l'**imPRication co-bénéfique à nos «Biens-communs»** sont en [annexe]. Merci pour la diversité de nos supports d'expression académiques comme artistiques.

Avec toute ma re-co-naissance !

Photo couverture : © L'Echandole, « Dispatchwork ou le projet LEGO », 10 septembre 2022